

GUIDE CONSTRUCTION BOIS

Fondamentaux

Systèmes constructifs

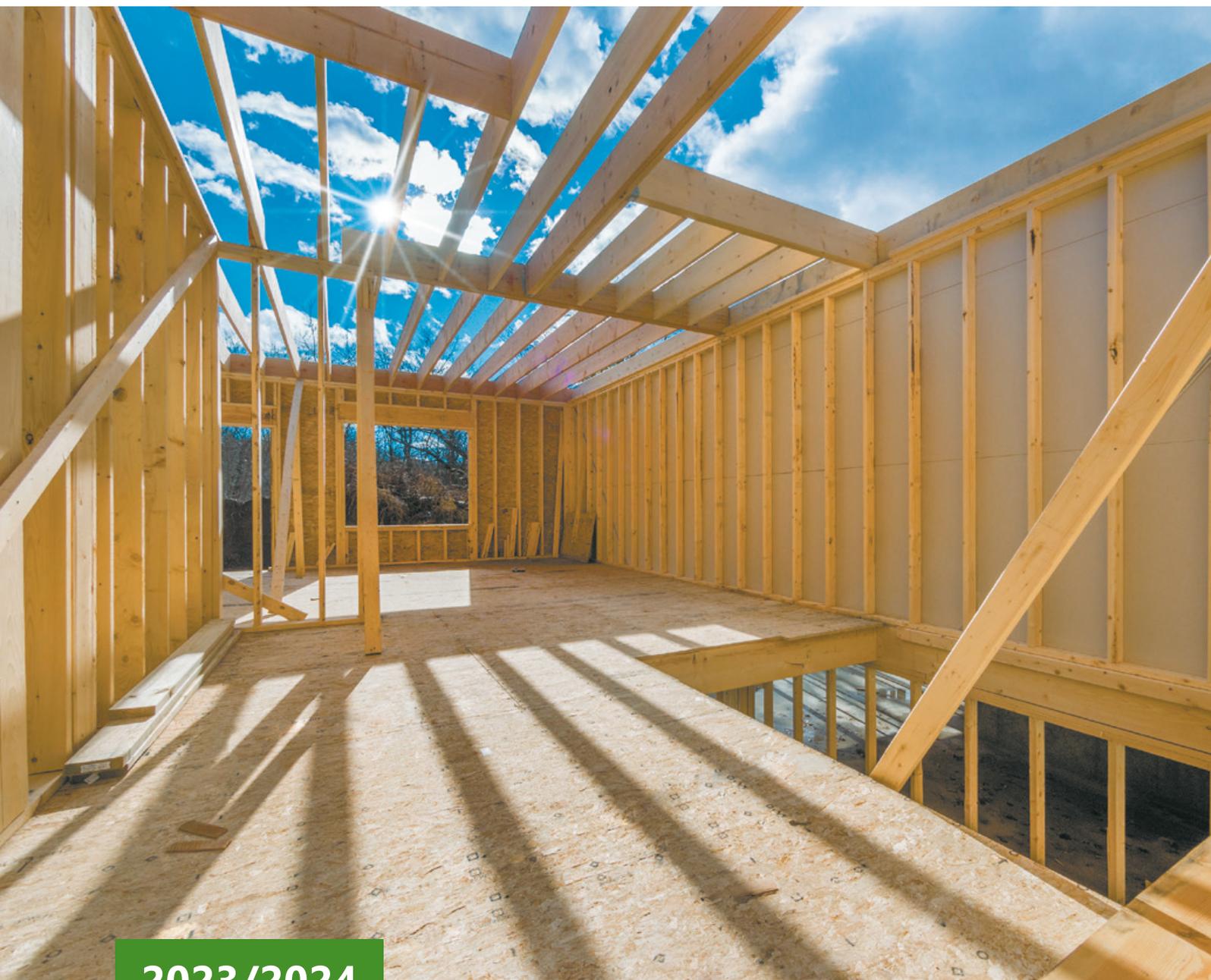
Produits de structure

Panneaux

Bardages

Étanchéité

Ateliers



2023/2024

Par essence, le bois est notre nature.

S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE

1^{er} réseau certifié FSC® et PEFC
Achats responsables pour 100%
de notre offre terrasse Bois

Naturellement, CIBM s'engage à :

DISTRIBUER DES PRODUITS LÉGAUX ET ISSUS D'UNE GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE

L'ensemble de la chaîne de contrôle des produits distribués par CIBM est certifié FSC®(1) et PEFC(2). Nos clients disposent ainsi de toutes les garanties pour répondre aux appels d'offres dans le cadre des marchés publics. Les mentions de certification des produits labellisés sont indiquées sur nos bons de livraison et sur nos factures. Nos spécialistes refusent les bois non certifiés dès lors qu'il est impossible d'obtenir la preuve de leur légalité.

CIBM veille en particulier à la conformité avec le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) dans le cadre du plan d'action FLEGT(3).

BÂTIR DURABLEMENT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

CIBM inscrit sa politique environnementale dans la durée et s'engage à **augmenter de façon régulière et substantielle son offre de produits labellisés FSC® et PEFC**. Par ailleurs, les essences qui n'offriront plus les garanties d'origine seront immédiatement supprimées à la vente.

NE PAS COMMERCIALISER LES PRODUITS BOIS EN PROVENANCE DES PAYS SUIVANTS :

- Myanmar (ex Birmanie)
- Papouasie Nouvelle-Guinée
- Libéria
- Chine : tous les produits contenant du bois tropical
- République Démocratique du Congo
- République Centrafricaine

REFUSER LES ESSENCES DE BOIS MENACÉES

CIBM s'interdit de distribuer certaines essences menacées et certaines provenances en suivant notamment **les recommandations de la CITES(4) ou de la Liste Rouge de l'IUCN(5).**

En cas d'évolution des desdites recommandations et/ou de la Liste Rouge, CIBM adaptera sa politique, après analyse et évaluation des garanties fournies par ses fournisseurs (notamment lorsque le commerce demeure autorisé, mais soumis à des permis).

Concrètement, CIBM s'engage à :

NE PAS DISTRIBUER LES ESSENCES SUIVANTES



Liste complète des essences interdites disponible en agence.
Pour connaître les essences de substitution, renseignez-vous auprès de votre agence CIBM.

NOS GARANTIES



La marque de la
gestion forestière
responsable



CONTRÔLE
BOIS-TERRASSE
Origine et traçabilité
des bois contrôlés



FSC® : Le bois provient de forêts certifiées FSC et donc gérées de manière responsable. En tant que réseau doublement certifié, le libellé article le prouve sur nos factures.

PEFC : Le bois provient de forêts certifiées PEFC et donc gérées de manière durable. En tant que réseau doublement certifié, le libellé article le prouve sur nos factures.

CBT : L'origine et la traçabilité du bois sont vérifiées et approuvées. Le bois, récolté légalement, est issu de forêts qui respectent la vie locale et la préservation de la ressource naturelle.

(1) FSC® - Forest Stewardship Council®, la marque de la gestion forestière responsable. La Marque FSC® signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt gérée durablement. www.fscfrance.org
(2) PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes. La marque PEFC signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt gérée durablement. www.pefc-france.org
(3) FLEGT est l'acronyme de « Forest Law Enforcement, Governance and Trade » ce qui signifie en français « Application des réglementations forestières, gouvernance et commerce ». Le FLEGT vise à : - Dans les pays producteurs de bois : contrôler l'exploitation des forêts pour combattre l'illégalité par la mise en place d'Accords de Partenariat Volontaires (APV) entre les pays producteurs et les pays de l'UE. - Dans les pays de l'UE : supprimer le commerce de bois illégal grâce au RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne) qui fixe les obligations pour les opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché européen. Il s'applique depuis le 3 mars 2013. (4) La CITES : La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, plus connue sous le nom de "CITES" ou "Convention de Washington", est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie de ces espèces. (5) La Liste Rouge de l'IUCN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Fondée sur une solide base scientifique, la Liste Rouge de l'IUCN est reconnue mondialement comme l'outil de référence le plus fiable sur l'état de la diversité biologique.



Sommaire

GUIDE DE LA CONSTRUCTION BOIS

- 08** Fondamentaux
- 16** Systèmes constructifs bois
- 24** Produits de structure
- 38** Panneaux
- 44** Bardages
- 58** Étanchéité
- 64** Ateliers

Découvrez nos produits certifiés FSC®, PEFC ou CBT.

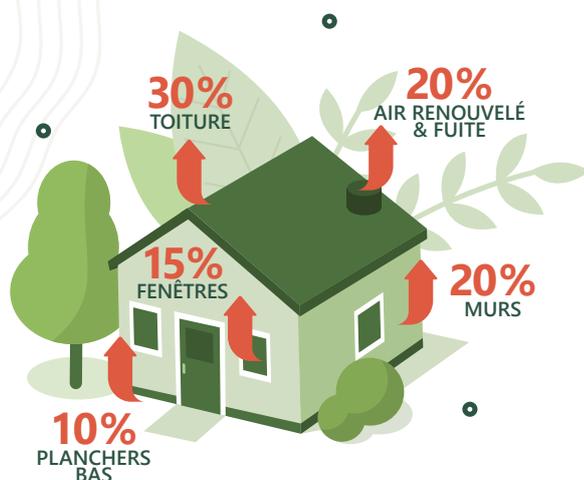
Cap sur LE BOIS...



La déperdition thermique dans le bâtiment

Un bâtiment mal isolé est confronté aux déperditions thermiques. En moyenne, elles sont réparties ainsi :

- 25 à 30% pour la toiture
- 20 à 25% pour les murs extérieurs
- 20 à 25% pour les infiltrations d'air et la ventilation
- 10 à 15% pour les parois vitrées
- 7 à 10% pour le plancher bas
- 5 à 10% pour les ponts thermiques



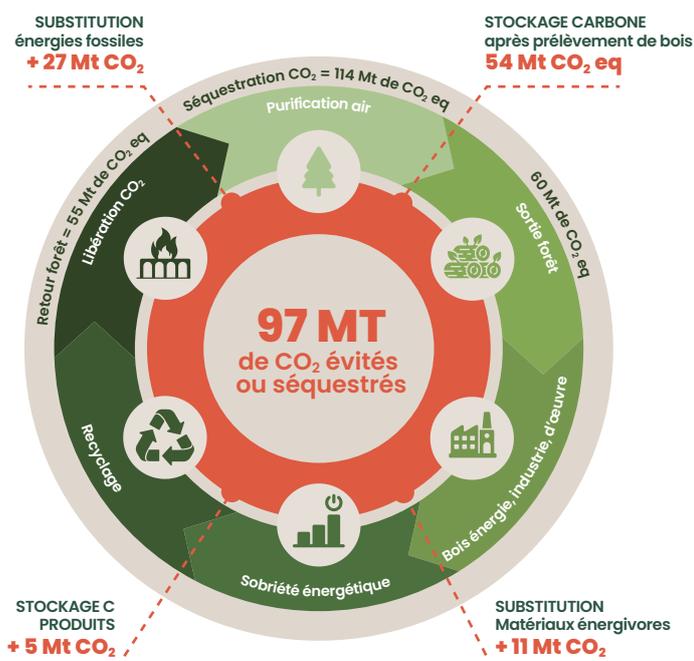
Le bois : un atout pour la RE 2020

Un quart des bâtiments de la France de 2050 ne sont pas encore construits.

La RE 2020, nouvelle réglementation environnementale, a pour objectif de développer des bâtiments neufs qui consomment moins et qui soient plus agréables à vivre.

Construire des bâtiments avec une empreinte carbone moindre, pour tendre vers des constructions bas-carbone, voici l'une des cibles de la RE 2020.

Pour atteindre ce but, le bois et les matériaux biosourcés sont en première ligne.

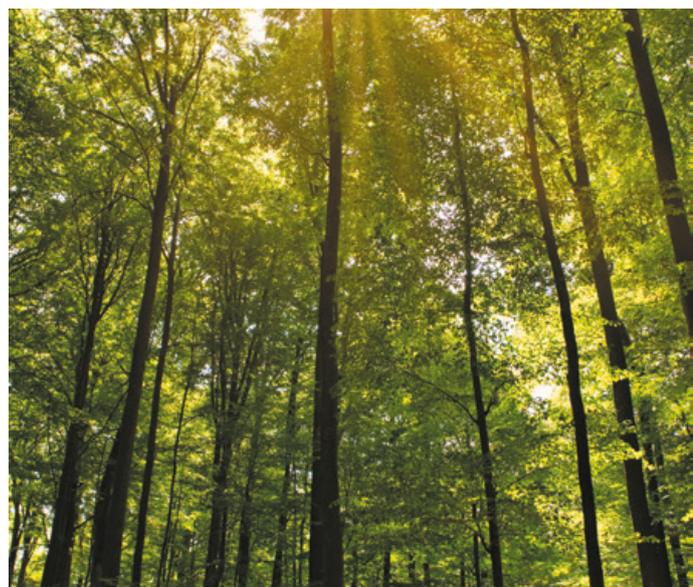


Le bois : premier matériau des constructions durables

En neuf comme en rénovation, pour les logements individuels comme collectifs, pour des aménagements intérieurs ou extérieurs, les solutions bois s'inscrivent dans une démarche écologique et responsable.

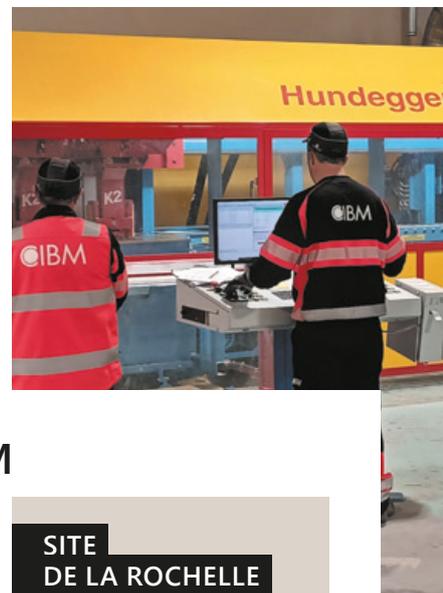
Les vertus du bois dans le bâtiment sont nombreuses :

- 100 % biosourcé
- Économique
- 12 fois plus isolant que le béton
- Poids d'une construction traditionnelle est divisé par 4
- 1 tonne de CO₂ est absorbée par m³ de bois



Le CIBM

DATES & CHIFFRES CLÉS



Les sites CIBM

SITE DE HEYRIEUX

▶ **17 000 m²**
de zone de stockage
couverte

▶ **33 000 m²**
de stockage externe

SITE DE LA ROCHELLE

▶ **18 000 m²**
de zone de stockage
couverte

▶ **32 000 m²**
de stockage externe

SITE DE ROUEN

▶ **6 500 m²**
de zone couverte
Construction Bois



1997

Création du premier CIBM à Sète
sous le nom Centre Import Bois de la Méditerranée.
Pour les imports bois en particulier d'Afrique.

1998

**Création d'une deuxième agence
import bois à La Rochelle,**
sur le Port de La Pallice.

2000

Les équipes CIBM se renforcent
pour accompagner le développement des agences du
groupe en particulier en bois exotique, bois du nord,
lames de terrasses et panneaux.

2007

Déplacement du site de Sète
vers la plateforme bois de Heyrieux.

2009

Création de la filière bois
de Saint-Gobain distribution : DMBP.

2010

**Mise en place d'une nouvelle organisation
commerciale** pour couvrir le territoire national et
des tournées de livraison régulières.

2011

Certification PEFC, FSC® du réseau :
le CIBM est le garant du respect de la politique
environnementale du groupe.

2022

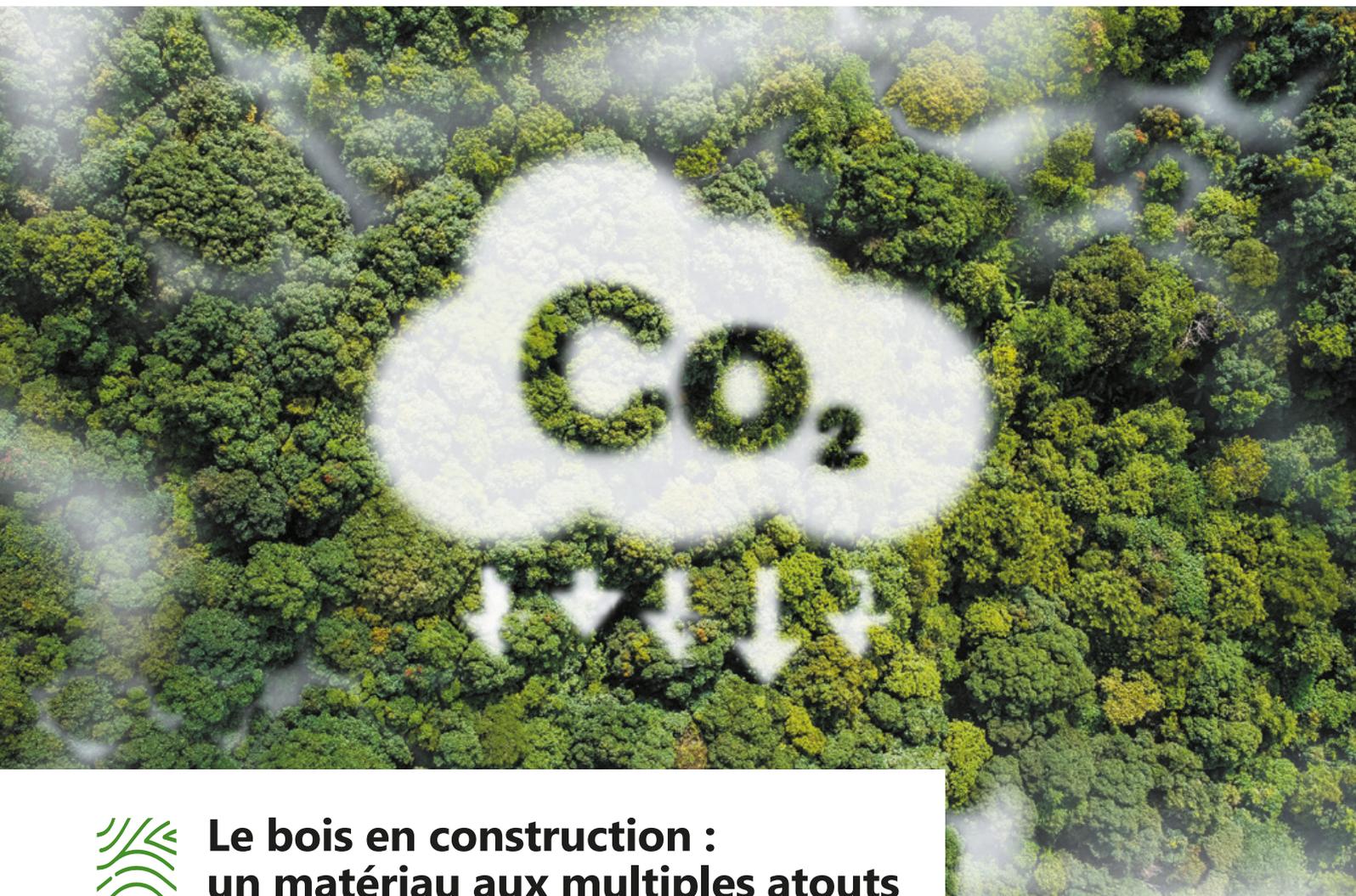
Lancement d'un troisième CIBM à Rouen,
spécialisé dans la construction bois.

2023

**Lancement du premier centre de taille
de charpente** sur Rouen (K2, raboteuse 4 faces,
bac de traitement par aspersion).

Le CIBM c'est :

- ▶ 100 000 m³ de bois-panneaux achetés par an
- ▶ 50 000 m³ de capacité de stockage sur 3 sites
- ▶ + de 50 collaborateurs
- ▶ 7 chargés de clientèles
- ▶ 1 bureau d'études intégré
- ▶ 3 bancs de coupe
- ▶ 1 atelier de menuiserie
- ▶ 1 atelier de charpente



Le bois en construction : un matériau aux multiples atouts

Le bois c'est :

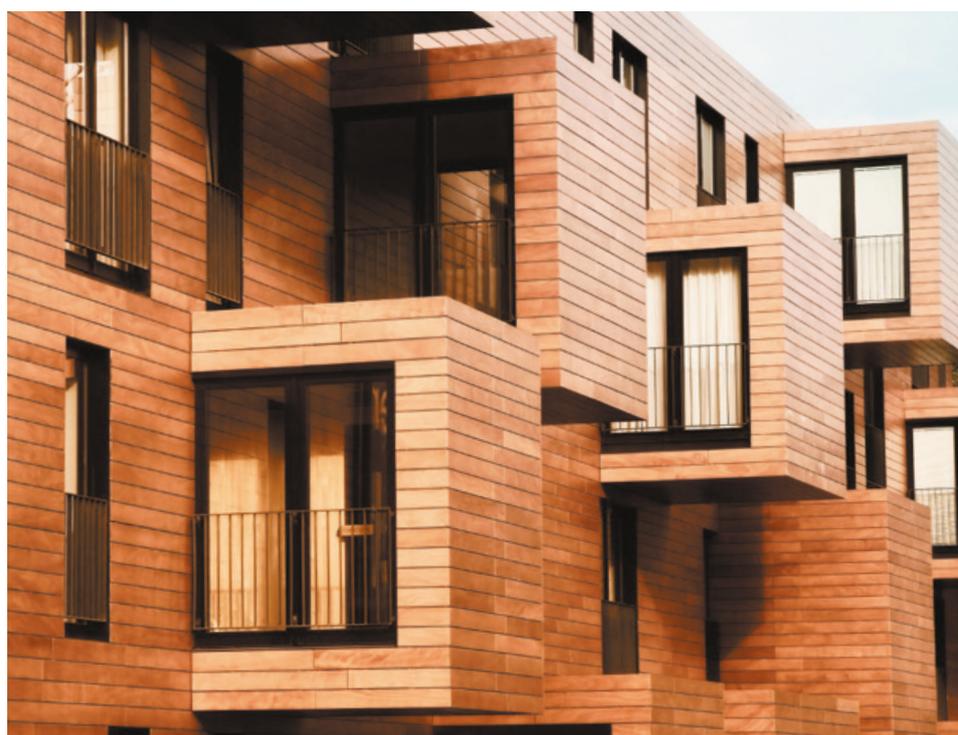
- Un matériau renouvelable qui demande peu de transformation
- Une ressource disponible issue de forêts gérées durablement
- Un matériau sain pour une meilleure qualité de l'air intérieur

Le bois permet de :

- Réduire le temps de construction
- Retenir 1 tonne de CO² par m³
- Améliorer le confort thermique, été comme hiver
- Des audaces architecturales

Le bois a :

- Une bonne résistance au feu, contrairement aux idées préconçues
- Une longue durée de vie





Les différents systèmes constructifs en bois



Le système poteau-poutre

- ▶ Système assemblant des poteaux et des poutres en bois collés
- ▶ Idéal pour les constructions de grandes hauteurs
- ▶ Demande une forte technicité
- ▶ Levage complexe



L'ossature bois

- ▶ Adaptable
- ▶ Construction sur site ou en atelier
- ▶ Liberté architecturale
- ▶ Prix compétitifs
- ▶ Solution idéale pour les extensions et surélévations



Le CLT

- ▶ Des panneaux de bois, de fortes épaisseurs, fabriqués en usine pour les murs, les planchers et la toiture
- ▶ Résistance mécanique importante
- ▶ Bonne isolation thermique et acoustique
- ▶ Demande une forte technicité
- ▶ Levage complexe

SUR COMMANDE



Bois massif empilé

- ▶ Des madriers ou rondins empilés assurent la structure
- ▶ Préfabrication possible
- ▶ Très bonnes performances thermiques, acoustiques et phoniques
- ▶ Prix élevé
- ▶ Chantiers spécifiques ou de zones montagneuses

GUIDE DE LA CONSTRUCTION BOIS

FONDAMENTAUX



Essences
**ET CLASSES
D'EMPLOI DES BOIS**



Bois
ET USAGES



Singularités des bois
**MATHÉMATIQUES
ET VOCABULAIRE**





ESSENCES des bois

Résineux

Essence	Densité	Classe d'emploi
SAPIN/ÉPICÉA Abies alba/Picea abies	470 kg/m ³	1
DOUGLAS Pseudotsuga menziesii	540 kg/m ³	3 (hors aubier)
PIN SYLVESTRE Pinus sylvestris	550 kg/m ³	3 (hors aubier)
PIN MARITIME Pinus pinaster	550 kg/m ³	3 (hors aubier)
PIN ELLIOTIS Pinus eliottii	420-700 kg/m ³	3 (hors aubier)
MÉLÈZE EUROPÉEN Larix decidua	600 kg/m ³	3 (hors aubier)
MÉLÈZE DE SIBÉRIE Larix sibirica	600 kg/m ³	3 (hors aubier)
CÈDRE ROUGE D'AMÉRIQUE (WRC) Thuja plicata	380 kg/m ³	3 (hors aubier)



Feuillus tempérés

Essence	Densité	Classe d'emploi
CHÈNE Quercus petraea/robur	740 kg/m ³	3 (hors aubier)
HÊTRE Fagus sylvatica	710 kg/m ³	1
FRÊNE Fraxinus excelsior	680 kg/m ³	1
TULIPIER Liriodendron tulipifera	450 kg/m ³	1
PEUPLIER Populus spp.	450 kg/m ³	1
BOULEAU Betula pendula	600 kg/m ³	1
MERISIER Prunus avium	600 kg/m ³	1
ROBINIER (ACACIA) Robinia pseudoacacia	740 kg/m ³	4 (hors aubier)





CLASSES D'EMPLOI

Longévité des ouvrages

Les classes d'emploi

Les classes d'emploi sont destinées à catégoriser les situations d'humidification des bois en vue de maîtriser les dégradations. Elles ne doivent pas être confondues avec la classe de durabilité.

Elles sont divisées en 5 classes selon le risque d'exposition.

MENUISERIE INTÉRIEURE

CLASSE 1

- A l'intérieur ou sous abri
- Bois sec, humidité toujours inférieure à 20 %

CHARPENTE & OSSATURE

CLASSE 2

- A l'intérieur ou sous abri
- Bois sec mais dont l'humidité peut occasionnellement dépasser 20 %

MENUISERIE EXTÉRIEURE

CLASSE 3A

- A l'extérieur au dessus du sol, protégé
- Bois soumis à une humidification fréquente sur des périodes courtes (quelques jours)
- Conception permettant l'évacuation rapide des eaux

MENUISERIE EXTÉRIEURE

CLASSE 3B

- A l'extérieur au dessus du sol, protégé
- Bois soumis à une humidification fréquente sur des périodes significatives (quelques semaines)

BOIS EN CONTACT AVEC LE SOL ET/OU L'EAU

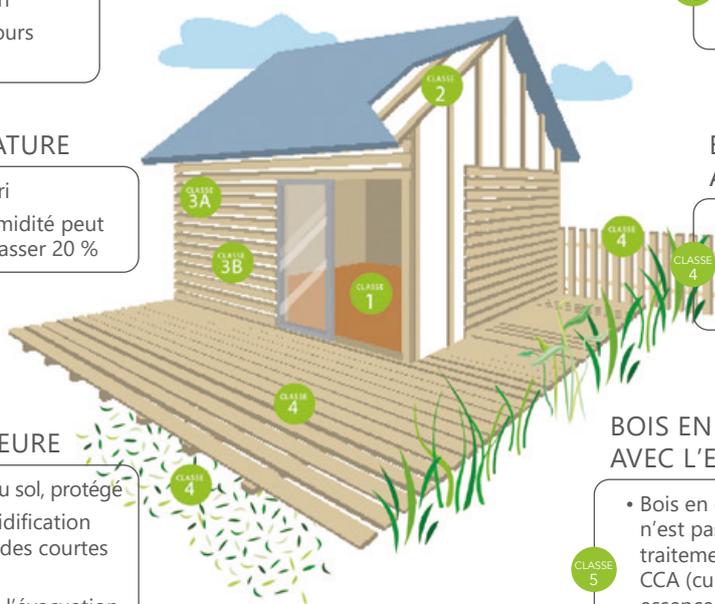
CLASSE 4

- A l'extérieur en contact avec le sol et/ou l'eau douce
- Bois à une humidité toujours supérieure à 20 %

BOIS EN CONTACT AVEC L'EAU DE MER

CLASSE 5

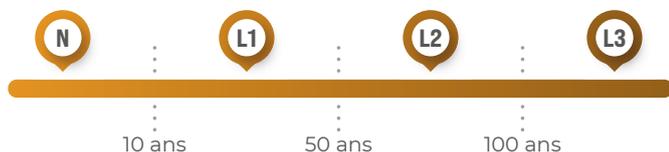
- Bois en contact permanent avec l'eau de mer Il n'est pas possible d'atteindre la classe 5 par le traitement chimique depuis la suppression des CCA (cuivre, chrome, arsenic). Seules quelques essences tropicales répondent à cette classe d'emploi : ipé, okan, maçaranduba...



Longévité des ouvrages

Pour chaque essence, il a été déterminé la durée de vie probable des ouvrages en bois en fonction de leur classe d'emploi.

Longévité / durée de vie



Essence	1	2	3.1	3.2	4
Frêne	L3	L2	L1	N	N
Hêtre	L3	L2	N	N	N
Peuplier	L3	L2	L1	N	N
Douglas	L3	L3	L2	L1	N
Épicéa /Sapin blanc	L3	L2	L1	N	N
Pin Maritime	L3	L3	L2	L1	N
Pin Maritime traité Classe 4					L1
Pin Maritime traité Classe 3.2				L1	
Pin Sylvestre	L3	L3	L1	L1	N
Pin Sylvestre traité Classe 4					L1
Pin Sylvestre traité Classe 3.2				L1	

BOIS et usages



Les bois se classent en fonction des usages

Règlementation française des résineux (CTBA)

Choix 0 : la menuiserie fine, l'ameublement, l'agencement, la décoration.

Choix 1 : l'ameublement, les menuiseries intérieures et extérieures, les fermetures.

Choix 2 : charpente choisie, charpente industrielle et lamellés collés, menuiseries courantes.*

Choix 3 : caissage, ossature et structure travaillante.*

Choix 4 : emballage, palettes.

Exemples des différents choix pour le Sapin/Épicéa :

Choix 0



Choix 1



Choix 2



Choix 3



*Pour les applications structurelles les pièces doivent être conformes à la norme NF B 52-001.

Les bois se classent selon l'aspect visuel et les propriétés mécaniques

L'aspect du bois se définit selon les singularités, les altérations biologiques, les déformations et les cernes d'accroissement.

Les trois classes visuelles :

- ▶ ST I
- ▶ ST II
- ▶ ST III

Les caractéristiques mécaniques du bois sont obtenues par une machine de classement. Pour utiliser une pièce de bois en structure, il est obligatoire qu'elle soit classée mécaniquement. Ce dimensionnement s'effectue selon les règles de l'EUROCODE 5.

Les trois classes mécaniques :

- ▶ C18
- ▶ C24
- ▶ C30

Plus le chiffre est élevé, plus le bois est résistant.

Par exemple : un bois C30 va rompre en flexion à 30 mégapascals.

Type de structure	Classes		
Charpente traditionnelle	-	-	ST-III / C 18
Charpente Industrielle (fermettes)	-	ST-II / C 24	-
Charpente Lamellé-collée	ST-I / C30	ST-II / C 24	-
Ossature Bois	-	ST-II / C 24	ST-III / C 18

Le marquage CE

Le fabricant doit établir une déclaration de performances (DOP) et apposer **le marquage CE des bois sciés à usage structurel**. Il assume la responsabilité de la conformité de son produit.

Pour les « bois de structure de section rectangulaire », il est obligatoire de préciser la classe de résistance mécanique sur l'étiquette du marquage CE.



SÉCHAGE des bois

TOUS LES BOIS DE STRUCTURE OU D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE « SECS » POUR ÊTRE À LA FOIS STABLES ET CONFORMES.

Le DTU 31.2 indique :

- ▶ **Les charpentes traditionnelles : humidité des bois <22%**
- ▶ **Les parois à ossature bois <18%**
- ▶ **Les menuiseries intérieures <12%**

Le séchage des bois peut être réalisé de façon naturelle, à l'air libre ou de façon artificielle, dans des séchoirs.

La durabilité d'un bois

Chaque essence a sa propre durabilité. Elle peut être améliorée par l'ajout d'un produit de préservation dans la partie jeune du bois, l'aubier. On parle alors de durabilité conférée. Deux traitements sont possibles. Le traitement appliqué dépend de l'utilisation du bois de construction :

▶ Le traitement par trempage :

Il s'agit d'un traitement superficiel des bois réalisé dans des bacs de trempage ou par aspersion pour obtenir des classes 2 et 3.1.



▶ L'imprégnation en autoclave vide/pression :

C'est la meilleure solution pour protéger les bois exposés directement aux intempéries ou en contact avec le sol. Ce traitement est le seul permettant d'obtenir des durées de service de 10 ans et des classes 3.2 et 4. Le traitement par autoclave permet de donner une teinte au bois (vert, marron, gris) qui tient bien dans le temps et génère un vieillissement progressif et uniforme.



▶ Durabilité naturelle ou conférée des principales essences locales (NF EN 350) :

Essence		Classe d'emploi de l'essence				
		1	2	3.1	3.2	4
Châtaigner	Hors aubier et sans traitement	✓	✓	✓	✓	✓
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✓	✓
Chêne	Hors aubier et sans traitement	✓	✓	✓	✓	✓
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✓	✓
Douglas	Hors aubier et sans traitement	✓	✓	✓	✓	✗
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✓	✗
Sapin/Épicéa	Hors aubier et sans traitement	✓	✗	✗	✗	✗
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✗	✗
Mélèze	Hors aubier et sans traitement	✓	✓	✓	✓	✗
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✓	✗
Pin Maritime & Sylvestre	Hors aubier et sans traitement	✓	✓	✓	✓	✗
	Avec aubier et avec traitement	✓	✓	✓	✓	✓



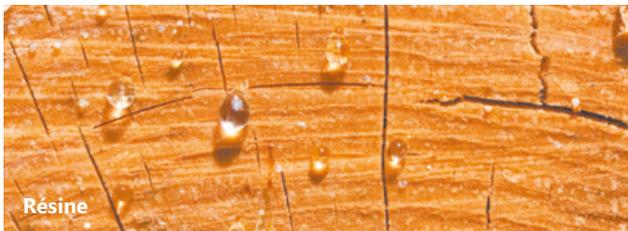
SINGULARITÉS des bois



Le bois, matériau naturel et vivant, possède de nombreuses singularités qui n'impactent pas sa qualité et sa durabilité.

Les remontées de résine

À gratter doucement avant d'appliquer une solution d'essence de térébenthine en faible quantité.



Les remontées de sel

Elles sont dues au traitement autoclave, on les reconnaît à l'apparition de petites taches vertes. Un ponçage superficiel permet de les faire disparaître.

Les moisissures superficielles

Elles sont dues à des champignons. Le phénomène peut s'accroître en cas de mauvais conditionnement, d'un manque d'aération, d'une trop forte humidité ou d'une trop forte chaleur. Elles disparaissent après ponçage.

Les nœuds

Ils représentent la pousse des branches et la vie de l'arbre.



La différence de teinte

Des écarts de teintes existent pour une même essence. Des écarts qui peuvent s'accroître avec certains traitements. Avec une même exposition, les teintes s'équilibrent dans le temps.

Le grisaillement

Un phénomène naturel lorsque le bois est à l'extérieur, exposé au soleil. Les saturateurs et lasures peuvent atténuer le grisaillement.



Les fissures et les gerces

Le bois gonfle et se rétracte en fonction de l'environnement. Ces mouvements peuvent produire des fissures et des gerces visibles. Elles n'impactent pas les qualités du bois.





MATHÉMATIQUES D.T.U.

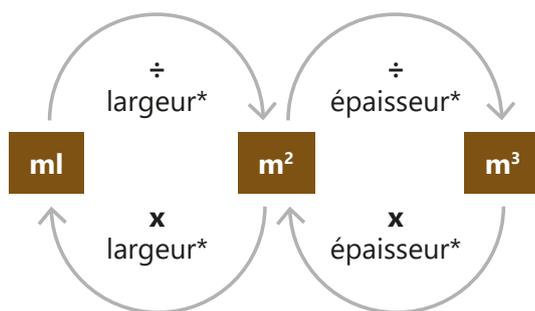
Comment convertir un prix de vente ?

Exemple de conversion

Une lame de terrasse autoclave a pour section 27 x 145 mm.
Son prix au mètre linéaire est de 2,95 €.



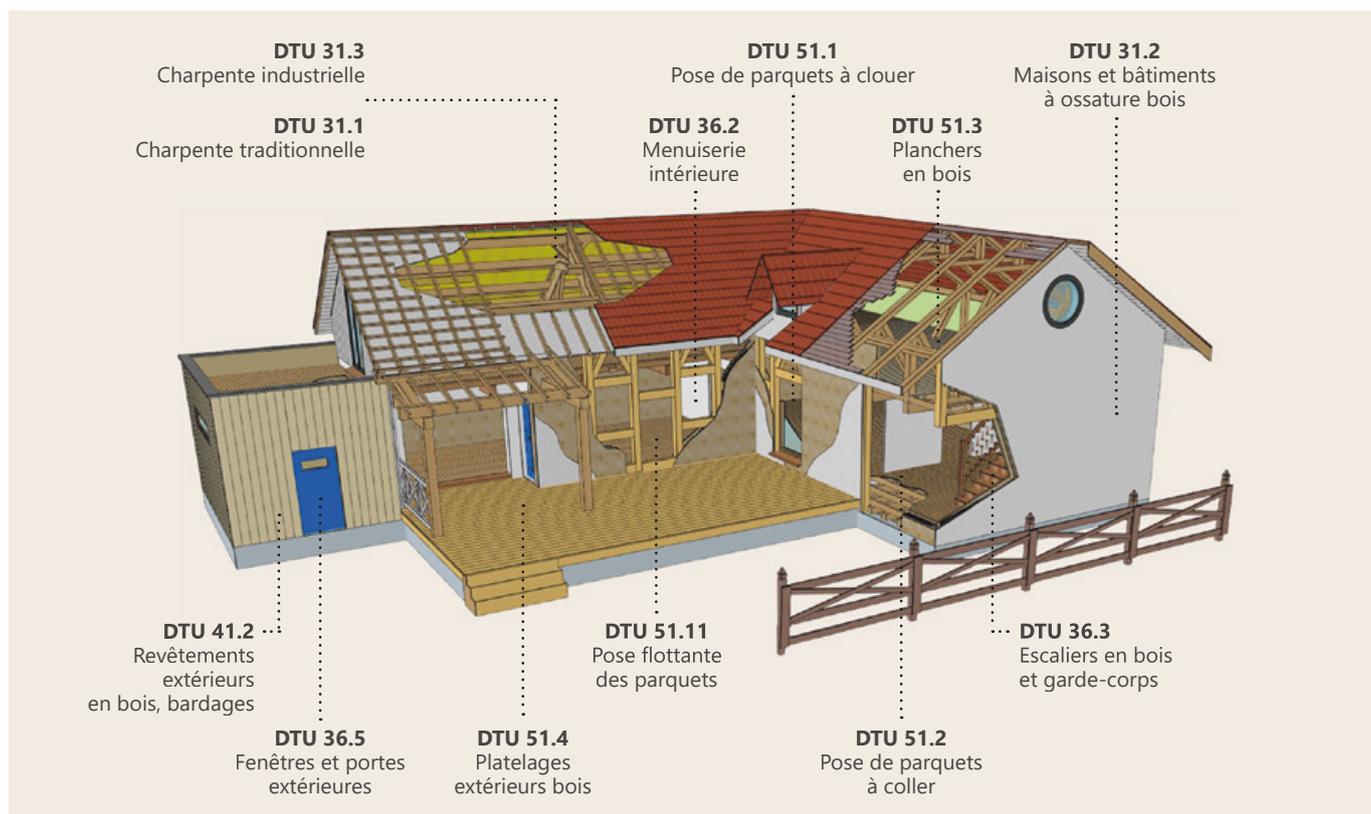
- ▶ **Calcul ml → m²**
 $2,95 \div 0,145 = 20,34 \text{ €/m}^2$
- ▶ **Calcul m² → m³**
 $20,34 \div 0,027 = 753 \text{ €/m}^3$



*Toutes les valeurs sont à exprimer en mètre.

D.T.U.

Les D.T.U. (Document Technique Unifié) sont une synthèse des règles de mises en œuvre pour les travaux de bâtiment. Leur application n'est pas obligatoire mais en cas de litiges, les experts s'appuient sur les DTU pour définir les responsabilités.



GUIDE DE LA CONSTRUCTION BOIS

SYSTÈMES CONSTRUCTIFS





**POTEAU/POUTRE
OSSATURE BOIS**



Dalle
BOIS



Mur
OSSATURE



Plancher
INTERMÉDIAIRE



Toiture
TERRASSE



CHARPENTE



POTEAU/POUTRE & OSSATURE BOIS

Le poteau/poutre

La structure de la construction se fait par l'assemblage de poteaux en partie verticale et de poutres en partie horizontale, fabriqués en bois massif de forte section ou en bois massif reconstitué. Méthode privilégiée en zone montagneuse. Elle est la plus onéreuse du marché.

Atouts :

- ▶ Esthétique avec une structure visible
- ▶ Permet la pose de grandes menuiseries extérieures

- 1 Poteau
- 2 Poutre
- 3 Chaînage
- 4 Contreventement



TRADITION

SAVOIR-FAIRE

ESTHÉTISME

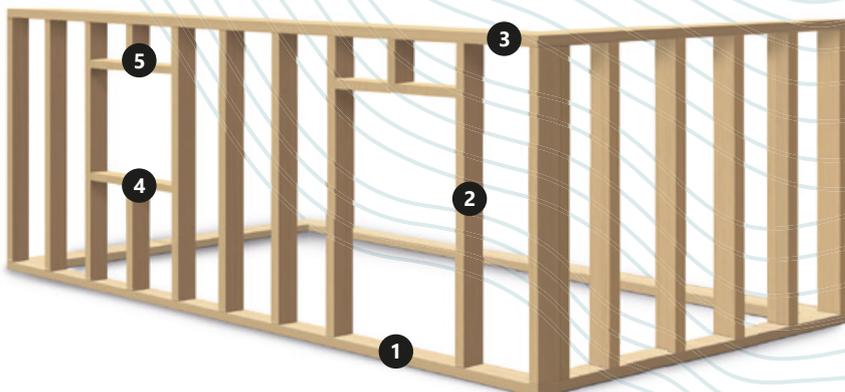
L'ossature bois

La structure de la construction est réalisée de bois d'ossature assemblés de manière mécanique et contreventée par des panneaux pour en assurer la stabilité. Elle répond à des normes précises encadrées par le DTU (31.2) sur tout le territoire national. Elle est surtout employée en zone de plaine.

Atouts :

- ▶ Une construction rapide, possible en atelier
- ▶ Méthode la plus économique du marché

- 1 Lisse basse
- 2 Montant
- 3 Lisse haute
- 4 Traverse
- 5 Linteau



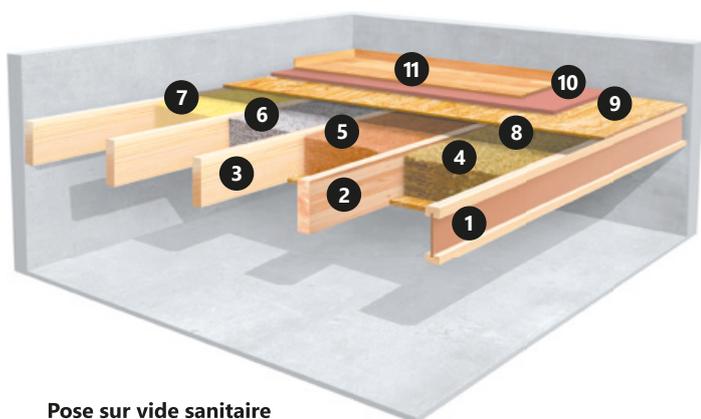
RAPIDITÉ

MODERNITÉ

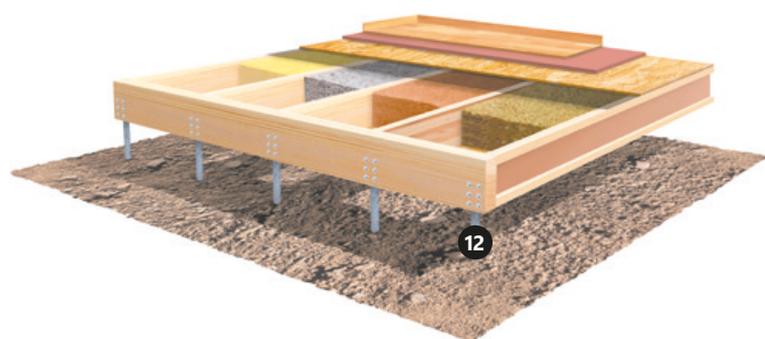
LÉGÈRETÉ



DALLE bois



Pose sur vide sanitaire



Pose sur pieux

Il s'agit du premier élément constructif d'une maison à ossature bois.

Comme la traditionnelle dalle béton, la dalle bois est le support de l'ensemble de la construction. Elle permet aussi d'optimiser l'isolation thermique et acoustique. Sa mise en œuvre est également plus rapide.

Deux méthodes peuvent être employées

- ▶ La pose sur vide sanitaire
- ▶ La pose sur pieux

Dans les deux cas, le solivage peut se faire avec différents produits bois - Lamibois LVL, Poutre en I, lamellé-collé, Bois massif abouté. L'isolation de la dalle bois se fait en fonction de la performance recherchée et du platelage avec des panneaux structurels. Leur qualité et leur épaisseur sont renseignées dans le DTU.

Le revêtement final dépendra de la destination et de l'usage de la pièce.

- 1 Poutre en I
- 2 Lamellé-collé
- 3 Lamibois LVL
- 4 Laine de roche
- 5 Laine de bois
- 6 Ouate de cellulose
- 7 Laine de verre
- 8 Pare-vapeur
- 9 OSB
- 10 Sous-couche
- 11 Parquet
- 12 Pieu

MÉTHODE SÈCHE

RAPIDITÉ

LÉGÈRETÉ

SOLUTION OPTIMALE

DTU 51.3



MUR ossature bois



Les murs à ossature bois répondent aux normes de la RE2020.

Cette solution alternative à la construction poteaux-poutres est montée en atelier ou directement sur chantier. Méthode moderne, elle permet l'utilisation de produits dérivés du bois pour lutter contre la déperdition énergétique et les ponts thermiques. La construction de murs à ossature bois est normée par un DTU.

RÉSISTANCE AU FEU

RÉSISTANCE À LA DÉFORMATION

ADAPTÉ À LA RÉNOVATION

DTU 31.2

- 1 Bardage
- 2 Liteau
- 3 Pare-pluie
- 4 Contreventement
- 5 Ossature
- 6 Isolant
- 7 Ossature métallique
- 8 Pare-vapeur
- 9 Parement intérieur

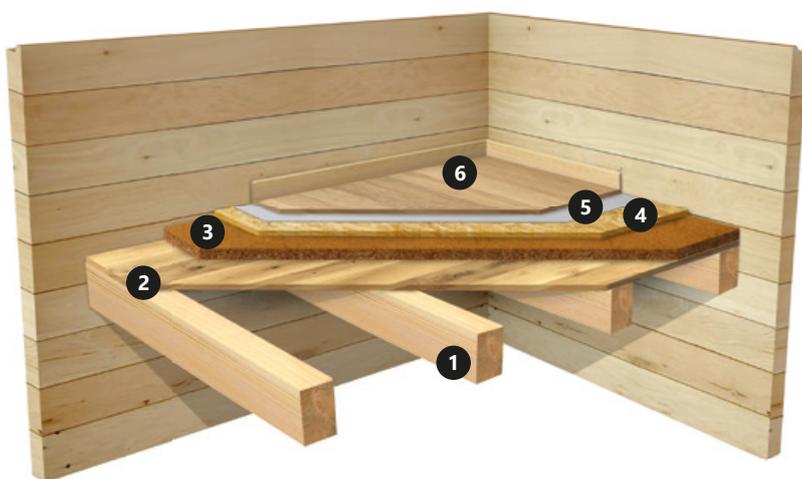




PLANCHER intermédiaire

Deux solutions de mise en œuvre possibles : le plancher intermédiaire visible ou caché.

Le choix s'effectuera selon la volonté des architectes à rendre visible le solivage.
 En effet, les éléments structurels techniques peuvent être un atout dans la décoration intérieure.



Le plancher intermédiaire visible

- ▶ Réalisé en bois massif ou en bois massif reconstitué selon les portées
- ▶ Le platelage est visible, constitué de lames de bois resséchées pour éviter toute déformation
- ▶ L'isolant est recouvert d'un dallage qui servira de support au revêtement de sol

- ① Solivage
- ② Platelage
- ③ Isolant
- ④ Dallage
- ⑤ Sous-couche
- ⑥ Parquet

LÉGÈRETÉ

RAPIDITÉ

MÉTHODE SÈCHE

ADAPTÉ À LA RÉNOVATION



Le plancher intermédiaire caché

- ▶ Solution légère et rapide, idéale en rénovation
- ▶ Permet l'utilisation de produits alternatifs au bois, comme la poutre en I
- ▶ L'isolant est placé entre les solives, le dallage servira de support au revêtement de sol



TOITURE terrasse

La maison à ossature bois peut également se doter d'une toiture plate.

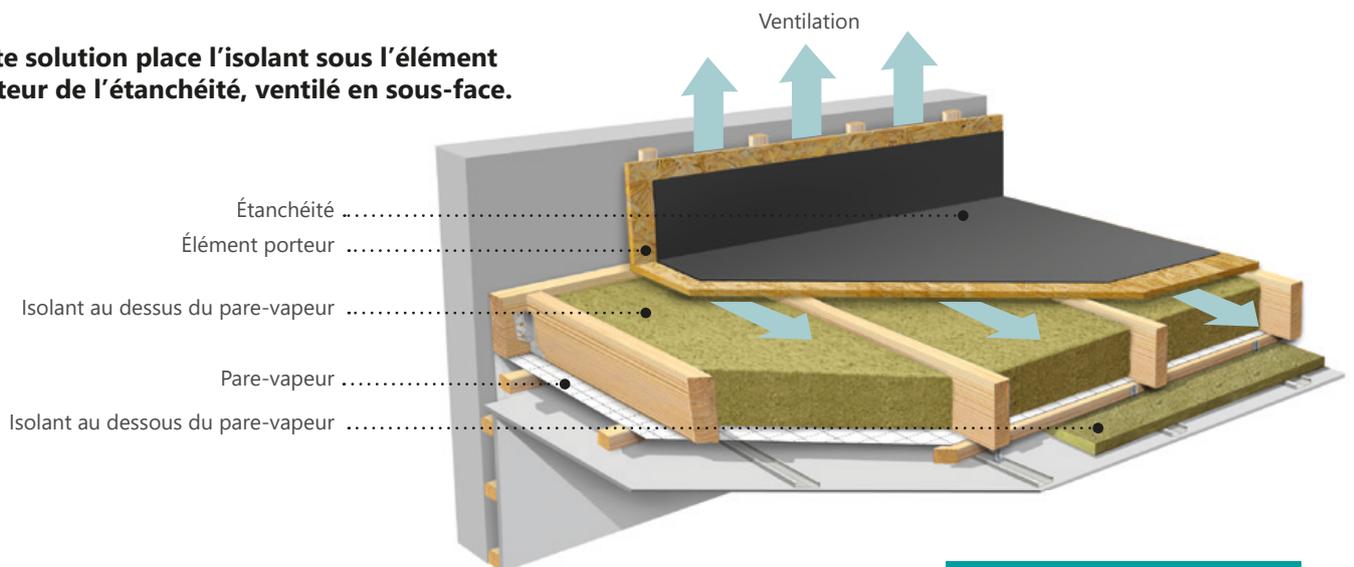
Deux techniques peuvent s'employer pour la création d'une toiture terrasse en bois :

- la toiture froide
- la toiture chaude.

Les deux méthodes assurent une parfaite étanchéité ainsi qu'une grande résistance thermique et mécanique. Elles permettent l'installation d'un toit-terrasse accessible ou encore végétalisé (non accessible).

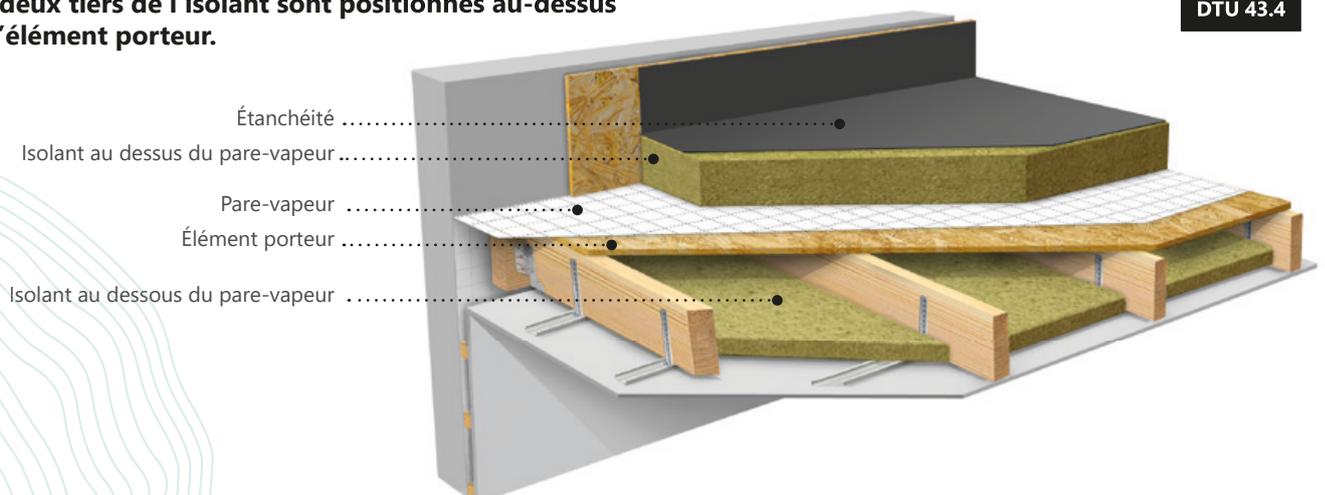
La toiture froide

- ▶ Cette solution place l'isolant sous l'élément porteur de l'étanchéité, ventilé en sous-face.



La toiture chaude

- ▶ L'étanchéité est posée directement sur l'isolant sans ventilation.
- ▶ Les deux tiers de l'isolant sont positionnés au-dessus de l'élément porteur.



MISE EN ŒUVRE CONFORTABLE

LÉGÈRETÉ

RAPIDITÉ

DTU 43.4



CHARPENTE traditionnelle et industrielle

La charpente s'intègre ou se rapporte à la structure selon les besoins architecturaux ou techniques.

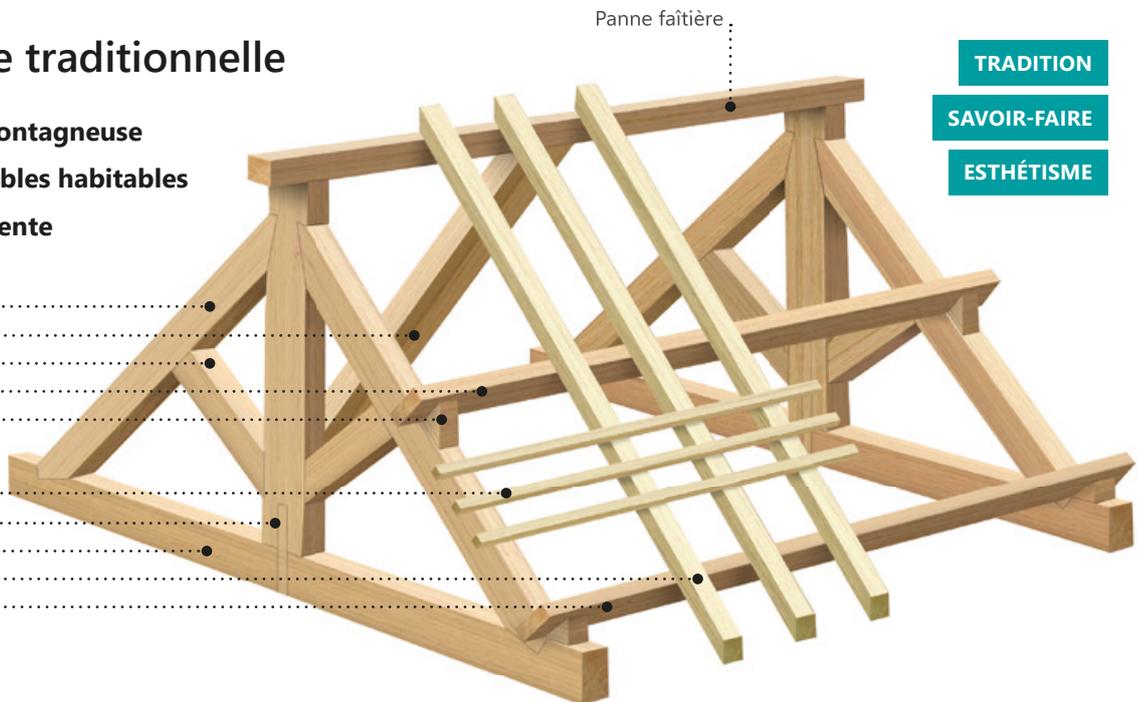
Deux méthodes peuvent s'appliquer :

- la charpente traditionnelle,
- la charpente industrielle.

La charpente traditionnelle

- ▶ Idéale en zone montagneuse
- ▶ Création des combles habitables
- ▶ Poutraison apparente

- Arbalétrier
- Lien de contreventement
- Contrefiche
- Panne intermédiaire
- Échantignole
- Liteau
- Poinçon
- Entraît
- Chevron
- Panne sablière.....

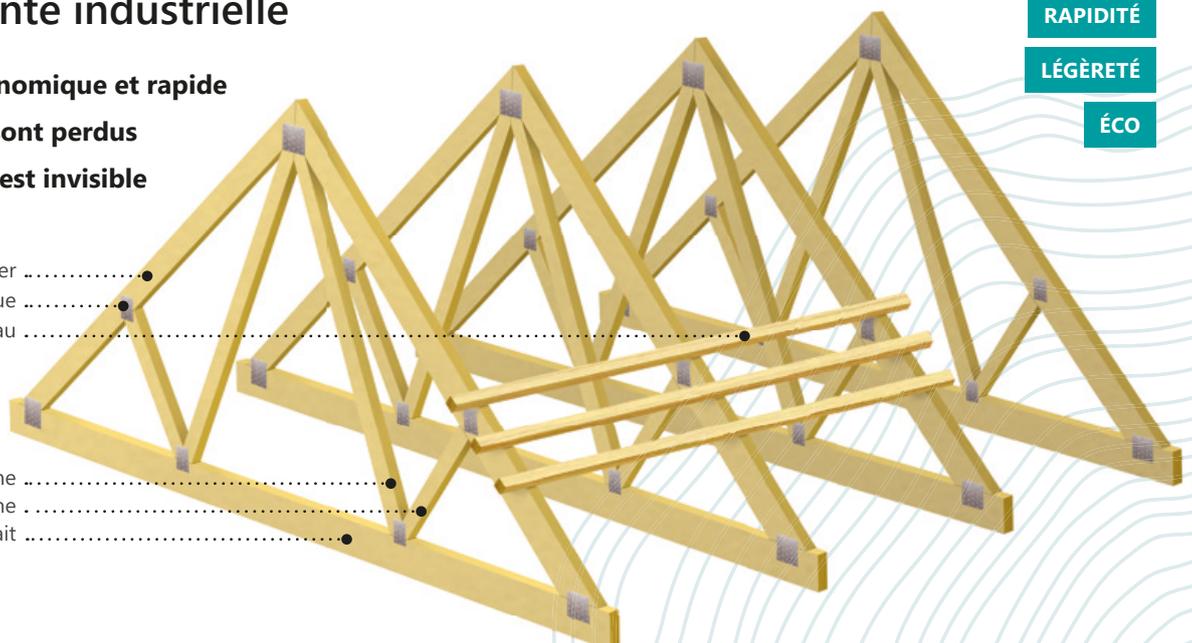


- TRADITION
- SAVOIR-FAIRE
- ESTHÉTISME

La charpente industrielle

- ▶ Méthode économique et rapide
- ▶ Les combles sont perdus
- ▶ La charpente est invisible

- Arbalétrier
- Connecteur métallique
- Liteau
- Fiche
- Contrefiche
- Entraît



- RAPIDITÉ
- LÉGÈRETÉ
- ÉCO

GUIDE DE LA CONSTRUCTION BOIS

PRODUITS DE STRUCTURE





POUTRE EN I ET EN LAMIBOIS



Bois LAMELLÉ-COLLÉ



Bois CONTRECOLLÉ



Bois ABOUTÉ (BMA)



Bois D'OSSATURE



ABAQUES



POUTRE EN I et en lamibois



Poutre en I

Utilisée dans les systèmes constructifs : montants de murs ossature, supports de plancher.

Utilisée dans la structure de charpente : pannes, chevrons porteurs.

Produits contrôlés et certifiés selon la norme EN 14374.

Provenance

Allemagne ou Pologne.

Composition Poutre en I STEICO

Membrures en Lamibois et âme en panneau de fibre de bois dure NFB. Les poutres sont non isolées. Classe d'emploi 1.

Composition Poutre en I SWELITE

Membrures en bois du Nord. Ames OSB 10 mm ou équivalent.

Collage

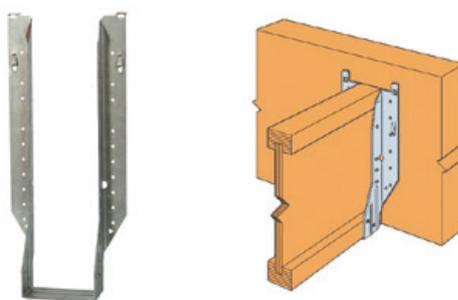
Adhésif de type I (colle PU) selon la norme EN 301. Classe E1 à l'émission de formaldéhyde selon EN 717-1.

+ PRODUIT

- Grande stabilité dimensionnelle
- Légèreté, facilité de mise en œuvre
- Passage technique simplifié
- Réduction des ponts thermiques
- Rapport poids/résistance élevé
- Usinage avec l'outillage et les machines traditionnelles
- Qualité de fabrication, tolérance faible
- Pose de l'isolation facilitée dans la hauteur des poutres



Retrouvez
 les Abaques Steico



Étrier IUSE SIMPSON

► Poutre en I STEICO

Section	11 ml*	13 ml	Cond.	Étrier IUSE SIMPSON	
45 x 240 mm	4082244	3540724	43 pcs/pal	IUSE 239/48	3236986
45 x 300 mm	4082245	3540725	43 pcs/pal	IUSE 299/48	3219766
60 x 240 mm	4082250	3540729	33 pcs/pal	IUSE 239/61	3236987
60 x 300 mm	4082251	3540730	33 pcs/pal	IUSE 299/61	3236988
60 x 360 mm		3540731	33 pcs/pal	IUSE 359/61	3285973
90 x 300 mm	4082256	3540736	23 pcs/pal	IUSE 299/92	3236989
90 x 360 mm		3540737	23 pcs/pal	IUSE 359/92	3166158
90 x 400 mm		3540738	23 pcs/pal	IUSE 399/92	3236990

* uniquement disponible sur l'agence de Rouen.

► Poutre en I SWELITE**

Section	13,5 ml	Cond.	Étrier IUSE SIMPSON	
47 x 240 mm	6672547	39 pcs/pal	IUSE 239/48	3236986
47 x 300 mm	6672548	39 pcs/pal	IUSE 299/48	3219766
70 x 240 mm	6672550	27 pcs/pal	IUSE 239/73	6690095
70 x 300 mm	6767730	27 pcs/pal	IUSE 299/73	3967329
70 x 350 mm	6672551	27 pcs/pal	IUSE 249/73	
97 x 300 mm	6672553	21 pcs/pal	IUSE 299/100	3967330
97 x 350 mm	6442920	21 pcs/pal	IUSE 349/100	3835658
97 x 400 mm	6672554	21 pcs/pal	IUSE 399/100	

** uniquement disponible sur l'agence de La Rochelle.

Mise en œuvre :

Pointes torsadées ø 3,75 mm x 30 mm - 1 boîte = 1.25 kg - 3060609

Mise en œuvre :

Pointes torsadées ø 3,75 mm x 30 mm - 1 boîte = 1.25 kg - 3060609

POUTRE EN I et en lamibois



Poutre en LAMIBOIS

Utilisée pour la structure, en ceinture de plancher bois, en poutres porteuses.

Produit contrôlé et certifié selon la norme EN 14374 et certifié CE.

Provenance

Allemagne ou Pologne.

Composition

Placages de Pin Sylvestre de 3 mm collés ensemble.

Plis déroulés, séchés et purgés de défaut avant de passer sur le banc d'assemblage et de collage.

Lamibois LVL R : tous les plis sont orientés dans le sens de la longueur. Classe d'emploi 1.

Collage

Adhésif de type I (colle PU) selon la norme EN 301.

Classe E1 à l'émission de formaldéhyde selon EN 717-1.

+ PRODUIT

- Résistance importante, charges élevées
- Gain de section et de poids en comparaison à d'autres produits bois
- Grande stabilité dimensionnelle
- Faible tolérance
- Simple à usiner
- Hauteur adaptée aux poutres en I
- Possibilité d'assembler différentes poutres entre elles



► Poutre Lamibois LVL R

Section	12 ml	Cond.
45 x 240 mm	6325960	30 pcs/pal
45 x 300 mm	6325961	24 pcs/pal
45 x 360 mm	6325962	18 pcs/pal
45 x 450 mm	6454665	18 pcs/pal
75 x 300 mm	6325967	16 pcs/pal
75 x 360 mm	6325968	12 pcs/pal
75 x 450 mm	7085797	12 pcs/pal
75 x 600 mm	7085799	8 pcs/pal



BOIS lamellé-collé



Bois lamellé-collé

Lamelles collées entre elles sur la largeur de manière à conserver les fils de bois parallèles.
 Les lamelles ont une épaisseur de 40 à 45 mm.
 L'humidité du bois est comprise entre 12 et 15%.
 Tous les bois sont contrôlés et certifiés selon la norme EN 14080 et certifiés CE.

Classe de résistance mécanique.

Les classes GL24, GL28 sont définies à partir du classement des lamelles.

Si toutes les lamelles sont dans la même classe, on parle de BLC Homogènes (H).

Si les lamelles sont panachées, on parle de PBL Combiné (C).

Au CIBM, nous stockons des BLC GL24 H.

Collage

Adhésif de type I (Colle MUF) selon la norme EN 301.
 Contrôle qualité.

+ PRODUIT

- Grande rectitude malgré les grandes longueurs
- Produit idéal pour les grandes portées
- Fortes sections disponibles
- Bois sec et purgé de défaut
- Produit esthétique pour être visible
- Bois issus de forêts gérées durablement



Poutre Pin en lamellé-collé C24 choix visible (SI) traité CL4 vert

Section	13 ml	Cond.
120 x 280 mm	4436044	6 pcs/pal

Poutre Douglas en lamellé-collé GL24 choix visible (SI) non traité

Section	13 ml	Cond.
120 x 320 mm	4435924	9 pcs/pal
140 x 360 mm	4435925	9 pcs/pal



Poutre sapin en lamellé-collé GL24 choix visible (SI) non traité

Disponible à Heyrieux et Rouen.

Section	6,50 ml	8 ml	10 ml	13 ml	Cond.
80 x 240 mm	4435942	4435928	6248250	4435960	25 pcs/pal
280 mm	4435943	4435929	4435974	4435961	16 pcs/pal
100 x 320 mm	4435944	3644406	3644407	4435962	12 pcs/pal
360 mm	4435945	4435930	4435975	4435963	12 pcs/pal
280 mm	4435946	3659683	1855024	3659688	12 pcs/pal
120 x 320 mm	4435947	3659693	4435976	3659698	9 pcs/pal
360 mm	4435948	3659703	4435977	3659708	9 pcs/pal
280 mm	4435949	4435931	4435978	4435964	12 pcs/pal
320 mm	4435950	4435932	4435979	4435965	9 pcs/pal
140 x 360 mm	4435951	4435933	1855061	1912424	9 pcs/pal
400 mm	4435952	4435934	4460290	4460304	9 pcs/pal
440 mm	4435953	4435935	6248253	4435966	6 pcs/pal
520 mm	-	-	-	4460305	6 pcs/pal
360 mm	4435954	4435936	4435980	4435967	6 pcs/pal
160 x 400 mm	4435955	4435937	4435981	4435969	6 pcs/pal
440 mm	4435956	4435938	4435982	4435968	4 pcs/pal
360 mm	4435957	4435939	4435983	4435970	6 pcs/pal
200 x 400 mm	4435958	4435940	4435984	4435971	6 pcs/pal
440 mm	4435959	4435941	4435985	4435972	4 pcs/pal
480 mm	-	-	-	4435973	4 pcs/pal

Poutre sapin en lamellé-collé GL24 choix visible (SI) traité CL2

Disponible à La Rochelle.



Retrouvez
les Abaques Binder

Section	6,50 ml	8 ml	10 ml	13 ml	Cond.
80 x 240 mm	4435997	4435986	3551120	4436013	25 pcs/pal
280 mm	4435998	4435987	4436025	4436014	16 pcs/pal
100 x 320 mm	4436041	4436042	4436026	4436015	12 pcs/pal
360 mm	4460306	4436043	4436040	4436016	12 pcs/pal
280 mm	4435999	4435988	4436027	4436017	12 pcs/pal
120 x 320 mm	4436000	4435989	4436028	4459278	9 pcs/pal
360 mm	4436001	4435990	4436029	4459279	9 pcs/pal
280 mm	4436002	1912353	1104663	1912352	12 pcs/pal
320 mm	4436003	1104666	4436030	3121877	9 pcs/pal
140 x 360 mm	4436004	4460307	4436031	3531481	9 pcs/pal
400 mm	4436005	4460308	4436032	3531484	9 pcs/pal
440 mm	4436006	3902134	4436033	4436018	6 pcs/pal
520 mm	-	-	-	4436019	6 pcs/pal
360 mm	4436007	4435991	4436034	4436020	6 pcs/pal
160 x 400 mm	4436008	4435992	4436035	4436021	6 pcs/pal
440 mm	4436009	4435993	4436036	3531495	4 pcs/pal
360 mm	4436010	4435994	4436037	3360671	6 pcs/pal
200 x 400 mm	4436011	4435995	3893118	4436022	6 pcs/pal
440 mm	4436012	4435996	4436039	4436023	4 pcs/pal
480 mm	-	-	-	4436024	4 pcs/pal

BOIS contrecollé



Élément de structure en bois constitué de 2 à 4 plis collés entre eux. Les épaisseurs des plis varient de 45 à 85 mm maximum.

L'humidité des bois est comprise entre 12 et 15 %.

Le CIBM stocke des Duo, Trio, Quattro suivant les sections.

Pour les utilisations suivantes : charpente apparente, poteaux, solives...

Classe de résistance mécanique

Les classes GT18, GT24 correspondent directement aux classes C18 ou C24 des plis qui les composent.

Au CIBM, nous stockons des contrecollés GT 18 a minima.

Toute la gamme est stockée en choix « visible » (SI).

Essence de bois

Trois essences sont disponibles :

- Sapin
- Épicéa
- Douglas

Contrecollé Sapin/Épicéa choix visible (SI) non traité

Disponible à Heyrieux & Rouen.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.
180 mm	4435860	7838164	24 pcs/pal
80 x 220 mm	6305360	1874131	24 pcs/pal
240 mm	4435861	4020236	25 pcs/pal
100 x			
100 mm	4435862	3358463	36 pcs/pal
200 mm	6305364	6051874	18 pcs/pal
120 mm	4435863	3659650	24 pcs/pal
160 mm	4435864	7838155	21 pcs/pal
120 x 200 mm	4435865	7838156	18 pcs/pal
220 mm	4435866	7838154	15 pcs/pal
240 mm	4435867	1912403	15 pcs/pal
140 x			
140 mm	1130663	1912405	21 pcs/pal
200 mm	1992954	7838160	21 pcs/pal
160 x			
160 mm	4435868	1874132	18 pcs/pal
240 mm	4435870	7838165	12 pcs/pal
180 x 180 mm	6305375	3511595	12 pcs/pal
200 x 200 mm	1130664	1874133	10 pcs/pal
240 x 240 mm	4435872	7838166	8 pcs/pal

Contrecollé Sapin/Épicéa choix visible (SI) traité CL2

Disponible à La Rochelle.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.
180 mm	4435873	4435903	24 pcs/pal
80 x 220 mm	4435874	3158887	24 pcs/pal
240 mm	4435875	4435904	25 pcs/pal
100 x			
100 mm	4435876	4435891	36 pcs/pal
200 mm	1006484	1912344	18 pcs/pal
120 mm	4435877	3541565	24 pcs/pal
160 mm	4435878	4435893	21 pcs/pal
120 x 200 mm	4435879	4435894	18 pcs/pal
220 mm	4458018	4435895	15 pcs/pal
240 mm	3893143	3541567	15 pcs/pal
140 x			
140 mm	4435880	3305273	21 pcs/pal
200 mm	4435881	4435896	21 pcs/pal
160 x			
160 mm	4435882	3541590	18 pcs/pal
240 mm	4435884	4458733	12 pcs/pal
180 x 180 mm	4435885	4435898	12 pcs/pal
200 x 200 mm	3893160	3506926	10 pcs/pal
240 x 240 mm	4435887	4435900	8 pcs/pal

BOIS contrecollé



Classe d'emploi

En fonction de l'essence, de la préservation et de la conception de l'ouvrage plusieurs classes d'emploi sont permises (classe 2, 3.1, 3.2).

Au CIBM, sont stockés :

Des contrecollés Épicéa traités classe 2 anti-termites.

Des contrecollés Épicéa non traités.

Des contrecollés Douglas non traités.

Des contrecollés Pin Sylvestre, traité classe 4.

Collage

Adhésif de type I (Colle MUF) selon la norme EN 301.

Contrôle qualité.

Tous les bois sont contrôlés et certifiés selon la norme EN 14080 et certifiés CE.

+ PRODUIT

- Rectitude des bois utilisés en poutres et poteaux
- Bois secs et purgés de défauts pour une forte stabilité dimensionnelle
- Produit esthétique pour rester en apparent
- Bois issus de forêts gérées durablement



Contrecollé Sapin/Épicéa 100% français choix visible (SI) non traité

Disponible à Heyrieux & Rouen.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.	
80 x 220 mm	4435905	4293050	25 pcs/pal	
100 x 200 mm	4435906	4293046	20 pcs/pal	
120 x	120 mm	4435907	4293048	24 pcs/pal
	240 mm	4435908	4293045	15 pcs/pal
140 x 140 mm	4435909	4293049	21 pcs/pal	
200 x 200 mm	4435910	4293047	10 pcs/pal	

Contrecollé Douglas choix visible (SI) non traité

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.	
80 x	180 mm	4435817	7842106	30 pcs/pal
	220 mm	4435818	4435819	30 pcs/pal
100 x 200 mm	4445151	7842107	20 pcs/pal	
120 x	120 mm	4435821	7937897	27 pcs/pal
	240 mm	4435822	3512034	12 pcs/pal
140 x 140 mm	4435823	3114333	24 pcs/pal	
160 x 160 mm	4435824	3626289	21 pcs/pal	
200 x 200 mm	4435825	3668236	10 pcs/pal	

Contrecollé Sapin/Épicéa 100% français choix visible (SI) traité CL2

Disponible à La Rochelle.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.	
80 x 220 mm	4436048	4436047	25 pcs/pal	
100 x 200 mm	4436049	4436050	20 pcs/pal	
120 x	120 mm	4435919	4435913	24 pcs/pal
	240 mm	4435920	4435914	15 pcs/pal
x 140 mm	4435921	4435915	21 pcs/pal	
200 x 200 mm	4435922	4435916	10 pcs/pal	

Contrecollé Pin choix visible (SI) traité CL4 Vert

Section	6,5 ml	Cond.
140 x 140 mm	4435856	21 pcs/pal
200 x 200 mm	4435858	10 pcs/pal

BMA

Bois Massif Abouté



Caractéristiques

Bois raboté 4 faces avec arêtes abattues.

Sec à 12 % d'humidité.

Poutre massive sec séchoir grande longueur obtenue par aboutage. Les parties majoritairement en qualité non visible peuvent présenter des défauts d'aboutage, manque de bois ou présence de "bleus"

Classements mécaniques C18 et C24.

Qualité NSI (non visible).

+ PRODUIT

- Produits secs et rabotés
- Idéal pour les grandes longueurs (rampants de toiture)
- Rectilignes et purgés de défauts structurels
- Idéal pour les charpentes apparentes
- Bois issus de forêts gérées durablement



BMA Sapin/Épicéa

choix non visible (NSI) traité CL2

Disponible à La Rochelle.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.
80 mm	4435803	3668248	98 pcs/pal
60 x 100 mm	4435804	4436051	77 pcs/pal
180 mm	4435805	1856254	42 pcs/pal
100 mm	3101658	3668280	55 pcs/pal
80 x 160 mm	4435806	4468278	35 pcs/pal
220 mm	4435807	3668282	25 pcs/pal
240 mm	4435808	4435809	20 pcs/pal
100 x 220 mm	4435810	3668283	20 pcs/pal
120 x 240 mm	4435811	3668135	12 pcs/pal

BMA Sapin/Épicéa

choix non visible (NSI) non traité

Disponible à Heyrieux & Rouen.

Section	6,5 ml	13 ml	Cond.
80 mm	4435757	7836167	98 pcs/pal
60 x 100 mm	4435761	3659608	77 pcs/pal
180 mm	4435762	7838147	42 pcs/pal
100 mm	4435763	3659614	55 pcs/pal
80 x 160 mm	4435764	7838151	35 pcs/pal
200 mm*	4435765	7936328	30 pcs/pal
220 mm**	4435766	1856612	25 pcs/pal
240 mm	4435767	4435768	20 pcs/pal
100 x 220 mm*	4435769	1856628	20 pcs/pal
120 x 240 mm*	4435770	7838082	12 pcs/pal

* Heyrieux uniquement. ** Rouen uniquement



BMA Bois Massif Abouté

Bois d'ossature aboutés
Sapin/Épicéa abouté
Non Visible (NSI) traité CL2

Section	13 ml	Cond.
95 mm	3862137	108 pcs/pal
120 mm	3862131	81 pcs/pal
45 x 145 mm	3862133	72 pcs/pal
220 mm	3862136	45 pcs/pal



BOIS d'ossature

Il désigne des bois rabotés secs d'épaisseur 45 mm dont l'usage le plus courant est la fabrication de murs à ossature bois.

Caractéristiques :

Bois d'ossature massifs ou aboutés, d'épaisseur 45 mm. Rabotés 4 faces, séchés, la section de bois est garantie. Arêtes chanfreinées.

Classe de résistance mécanique :

Possibilité d'avoir des bois en C18 et C24.

+ PRODUIT

- Sections standardisées adaptées à la construction bois
- Produits stables
- Bois issus de forêts gérées durablement

Liteaux ossature Sapin/Épicéa traité CL2

Longueurs disponibles selon arrivage.

Section	4 ml	4,5 ml	5 ml	Cond.
22 x 45 mm	1913599	1913600	1855316	3 m ³
30 x 45 mm	3242230	4435701	1937822	3 m ³
45 x	45 mm	-	-	3 m ³
	60 mm	4435706	-	3 m ³

Liteaux ossature Sapin/Épicéa traité CL3.1 Vert

Longueurs disponibles selon arrivage.

Section	4 ml	4,5 ml	5 ml	Cond.
22 x 45 mm	4435737	4435741	4435743	3 m ³
30 x 45 mm	6039586	4435747	4435749	3 m ³

Liteaux ossature Douglas non traité

Section	4 ml	Cond.
22 x 45 mm	3646736	3 m ³
30 x 45 mm	3902149	3 m ³



Bois ossature Pin traité CL4 Vert

Section	3 ml / 4 ml / 5ml	Cond.	
45 x	95 mm	6842307	108 pcs/pal
	120 mm	6842308	81 pcs/pal
	145 mm	6842309	63 pcs/pal
	220 mm	6842310	45 pcs/pal

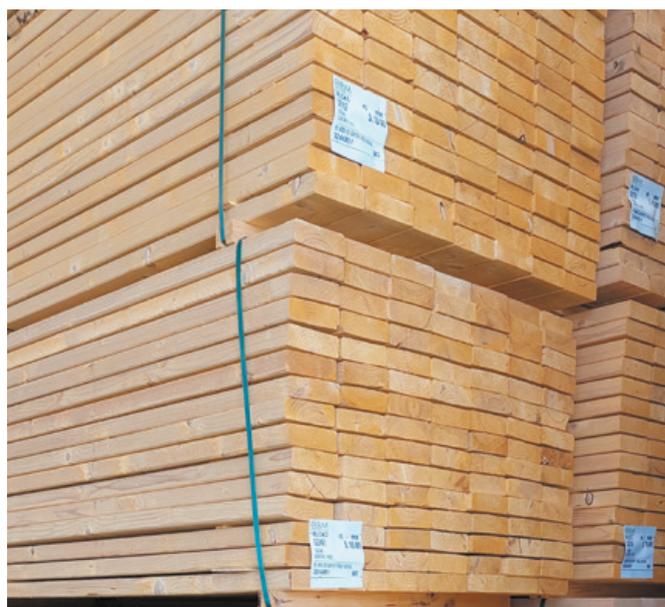


BOIS d'ossature



Bois ossature Douglas non traité

Section	5,10 ml à 6 ml	Cond.	
45 x	95 mm	4069172	187 pcs/pal
	120 mm	4069173	144 pcs/pal
	145 mm	4069174	128 pcs/pal
	220 mm	4069175	75 pcs/pal



Bois ossature Sapin/Épicéa traité CL2

Section	5,10 ml à 6 ml	Cond	
45 x	95 mm	3244853	165 pcs/pal
	120 mm	3244850	135 pcs/pal
	145 mm	3244851	105 pcs/pal
	220 mm	3244852	75 pcs/pal



Bois ossature Pin lamellé-collé non traité

Section	6 ml	Cond.	
45 x	60 mm	6239393	255 pcs/pal
	95 mm	6206129	165 pcs/pal
	120 mm	6206130	135 pcs/pal
	145 mm	6206131	105 pcs/pal
	160 mm	6206132	90 pcs/pal
	220 mm	6206134	75 pcs/pal

LES ABAQUES



Quelques exemples d'Abaques de charpente

Abaques de solives pour un plancher d'habitation privée

Conditions : intérieur classe de service 1.

Charges permanentes : plancher bois, cloisons, faux plafond ($25 \text{ daN/m}^2 + 50 \text{ daN/m}^2 + 15 \text{ daN/m}^2$).

Charges d'exploitation : habitation (150 daN/m^2).

Entraxe des solives : 500 mm.

Type de poutre	Section	Portée en mm														
		2500	3000	3500	4000	4500	5000	5500	6000	6500	7000	7500	8000	8500	9000	
Bois Massif Abouté	45 x 220 mm	3600														
	80 x 220 mm	4500														
Poutre en I	45 x 240 mm	3800														
	45 x 300 mm	4600														
	60 x 300 mm	5000														
	90 x 300 mm	5600														
	90 x 400 mm	6800														
Contrecollé	80 x 220 mm	4500														
	120 x 240 mm	5700														
Lamellé-collé	80 x 240 mm	4900														
	120 x 360 mm	7700														

Abaques de chevrons pour toiture

Conditions : classe de service 2 / Pente 45° / Neige A2 / Alt < 200 mètres / vent : région 2.

Charges permanentes : tuiles légères, liteaux, plaques de plâtre 13 mm, chevrons et isolant (couverture $65 \text{ daN/m}^2 +$ plafond 15 daN/m^2).

Entraxe des chevrons : 600 mm.

Type de poutre	Section	Portée en mm														
		2500	3000	3500	4000	4500	5000	5500	6000	6500	7000	7500	8000	8500	9000	
Bois Massif Abouté	60 x 180 mm	2900														
	45 x 220 mm	3200														
	80 x 220 mm	3900														
Poutre en I	45 x 240 mm	3500														
	45 x 300 mm	4200														
	90 x 300 mm	5200														
	90 x 400 mm	6600														

Abaques de solives pour toiture terrasse inaccessible

Conditions : classe de service 2, Neige A2 - Altitude 200 m, Vent : région 2, Pente : 3%.

Charges permanentes : dalle bois + isolant PU + membrane + faux plafond plaque de plâtre (25 daN/m² + 20 daN/m²).

Charges d'entretien : 80 daN/m².

Entraxe des solives : 500 mm.

Type de poutre	Section	Portée en mm														
		2500	3000	3500	4000	4500	5000	5500	6000	6500	7000	7500	8000	8500	9000	
Bois Massif	45 x 220 mm	4300														
	Abouté 100 x 220 mm	5600														
Poutre en I	45 x 240 mm	4700														
	60 x 300 mm	6300														
	90 x 300 mm	7100														
	90 x 400 mm	9000														
Lamellé-collé	80 x 240 mm	6100														

Abaques de pannes utilisées en toiture

Conditions : classe de service 2 / Pente 45° / Neige A2 / Alt < 200 mètres / vent : région 2.

Charges permanentes : tuiles légères, liteaux, plaques de plâtre 13 mm, chevrons et isolant (couverture 65 daN/m² + plafond 15 daN/m²).

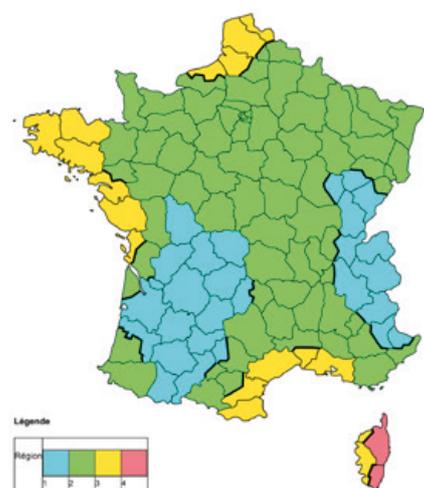
Entraxe : 1,50 m. Contreventement non prévu.

Type de poutre	Section	Portée en mm							Entretoises	
		5500	6000	6500	7000	7500	8000	8500		
Lamellé-collé	120 x 280 mm	6100								1
	120 x 360 mm	7500								1
	140 x 400 mm	9000								2
Lamibois - LVL	75 x 300 mm	6000								1
	75 x 450 mm	8900								2

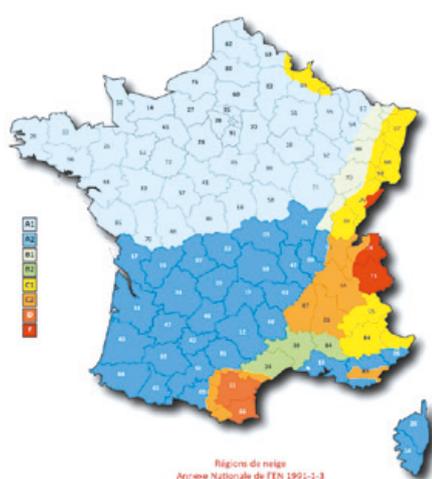
Charges climatiques

En fonction du lieu où l'on se situe, les charges climatiques varient. D'où l'importance de connaître le lieu de construction.

► Carte des zones des vents



► Carte des zones de neige



Charges permanentes

Elles comprennent à la fois le poids propre des éléments porteurs et les éléments incorporés (parquets, placo, isolation, cloisons...).



Charges d'exploitation

C'est l'usage de la zone concernée qui détermine les charges (habitation privée, stockage léger, bureaux, ERP...).

Pour dimensionner un élément de charpente, il est obligatoire de fournir des plans précis et de renseigner les éléments du chantier.



Charpente



Mur &
Ossature Bois



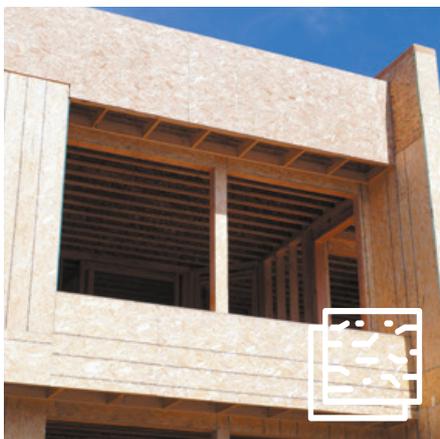
Kit plancher /
toiture-terrasse

PANNEAUX





Systeme de
CONTREVENTEMENT



**PANNEAUX
FIBERTECH RWH
& VAPOURBLOCK**





Les panneaux de la COB : le contreventement

Pour assurer la stabilité d'une construction ossature bois, il faut rigidifier l'ensemble à l'aide de panneaux de contreventement. Ces panneaux, appelés également voile travaillant, répondent à **des normes régies par le DTU 31.2**. Les panneaux de contreventement vont lutter contre la force du vent et les secousses sismiques.





La mise en œuvre du contreventement

► La pose du contreventement est soumise **aux règles du DTU 31.2.**

Les points essentiels à souligner sont :

- L'espacement entre les fixations
- La taille des agrafes, des pointes et vis
- Le recouvrement du panneau en laissant un joint creux

Agrafes ou clous avec des pointes annelées

Il doit y avoir un minimum de 35 mm de pénétration dans le bois (25 mm si vissé), un écart de 150 mm sur le pourtour et de 300 mm sur les ossatures.

Entraxe 300 mm

Entraxe 150 mm



Distance de clouage

La distance de clouage entre le bord du bois d'ossature et le panneau est au minimum de 10 mm.

Un joint de dilatation de 4 mm est impératif pour permettre au panneau de se dilater sans contrainte.

Joint de dilatation : 4 mm

Distance de clouage : 10 mm



À SAVOIR

► Le contreventement est aussi appelé "Voile travaillant"



Fibertech RWH & Vapourblock



Les panneaux **Fibertech RWH**

Les panneaux MDF, pour Medium Density Fiberboard, ont été développés avec notre partenaire sous le nom de RWH.

+ PRODUIT

- Perméables à la vapeur d'eau
- Utilisés comme contreventement en 16 mm
- Peuvent faire office de pare-pluie



Épaisseur	Format	Code	Marque
16 mm	2800 x 1196 mm	3967186	Unilin panels





Fibertech RWH & Vapourblock

Les panneaux Vapourblock

Les panneaux Vapourblock sont des panneaux de particules P5 Hydrofuges. Une solution plébiscitée en Europe et employée lors de la construction des murs ossature bois en atelier.

+ PRODUIT

- Peuvent être utilisés comme contreventement intérieur ou comme pare-vapeur



Épaisseur	Format	Code	Marque
12 mm	2800 x 1196 mm	3967184	Unilin panels



BARDAGES





Bardage
BOIS



Bardage
FIBROCIMENT



Bardage
COMPOSITE

BARDAGES

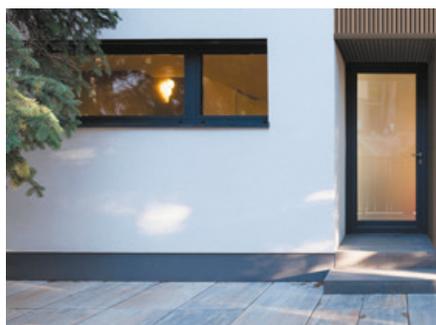
Un choix varié de matières et de couleurs

Outre son rôle de parement, le bardage protège l'enveloppe isolante du bâtiment et se décline en bois, PVC, composite bois, fibrociment, panneaux compacts extérieurs, pierre, béton, métal...



Lames en bois massif

Un choix avant tout esthétique, bois couleurs, saturés, naturels, thermo-chauffés ou huilés.



Lames en bois composite

Les lames en bois composite sont fabriquées à base de fibres, de particules de bois recyclées et de résines polymères, ce qui leur confère résistance et stabilité.

Elles sont imputrescibles, ne se fissurent pas, résistent aux UV et aux écarts de température (très peu de variation dimensionnelle).



Lames en fibrociment

Les lames en fibrociment sont composées de ciment et de fibres de cellulose.

Disponibles dans de nombreux coloris, elles supportent les conditions climatiques les plus sévères, résistent à l'humidité, mais aussi aux insectes et au feu.

Existe aussi sous forme de panneaux.

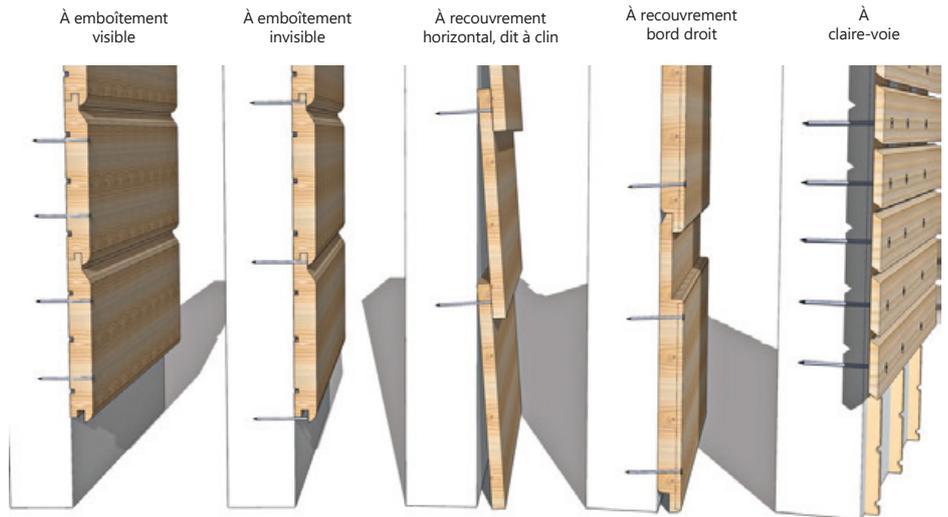


Les différents profils de lames de bois

Les différents types de bardages

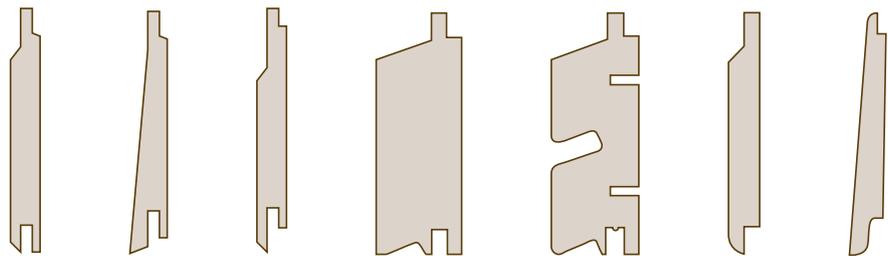
Les revêtements extérieurs peuvent être posés sur tous les supports : béton, murs maçonnés ou ossature bois que ce soit en :

- Logements collectifs et individuels
- Neuf et rénovation, extension et surélévation

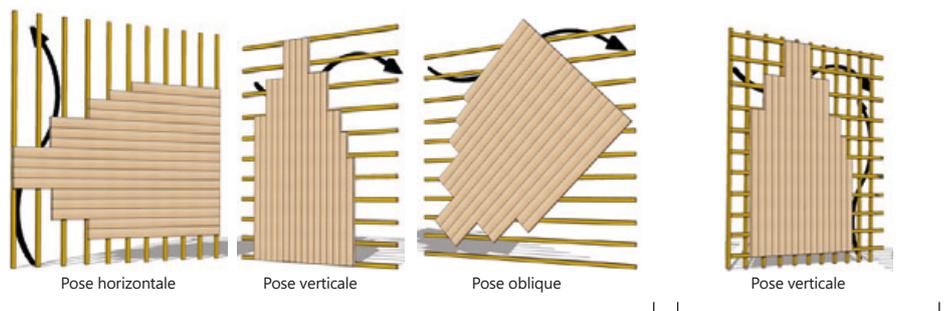


Les différents profils et usinages

Les lames de bardage sont pourvues d'un profilage spécial dont la forme est déterminée par des considérations esthétiques mais surtout pour permettre un bon écoulement de l'eau. L'état de surface le plus courant est le rabotage lisse. Il existe aussi des finitions "brut de sciage" ou brossées.



Les types de pose



Ventilation naturelle par interruption des tasseaux*

Ventilation naturelle par superposition des tasseaux*

* Depuis la modification du DTU 41.2 de septembre 2015, en cas de bardage vertical, le double tasseautage est obligatoire.

Essences



Épicéa



Douglas



Mélèze



Red Cedar

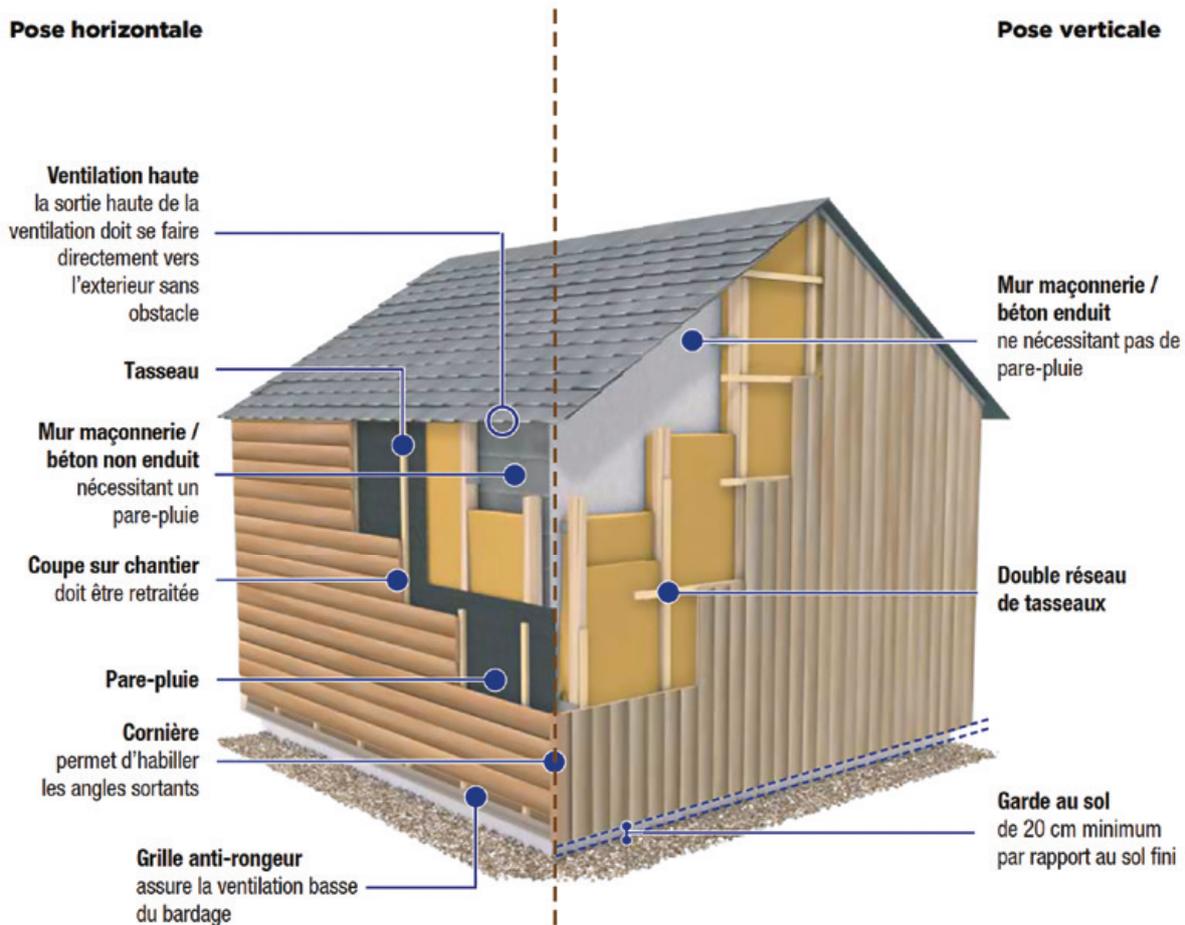


BARDAGE BOIS

Généralités

Pose horizontale

Pose verticale



Les points clés pour la mise en œuvre réussie d'un bardage

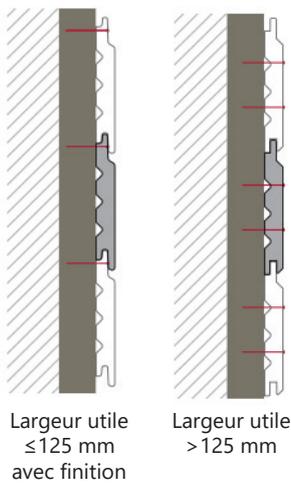
- **Le pare-pluie :**
La garantie de l'**étanchéité de la façade** pour un mur en ossature bois ou maçonnerie non enduite.
- **La lame d'air :**
Essentielle pour **allonger** considérablement **la durée de vie du bardage. Elle doit être de 20 mm minimum**. Privilégier 27 mm pour plus de sûreté.
- **La garde au sol :**
Doit être au **minimum de 20 cm** pour ne pas être humidifiée par les eaux de rejaillissement. L'utilisation d'une grille anti-rongeur est fortement conseillée et assure la ventilation basse du bardage.
- **La ventilation haute :**
La sortie haute de la ventilation doit se faire directement vers l'extérieur, sans obstacle.
- **Fixation de vos lames de bardages bois :**
 - ▶ Largeur utile de la lame comprise entre 100 mm et 125 mm :
 - Si la lame a une finition : 1 fixation cachée en partie haute de la lame.
 - Si la lame n'a pas de finition : 2 fixations apparentes en partie haute et basse de la lame.
 - ▶ Largeur utile de la lame de bardage bois comprise entre 125 mm et 200 mm :
 - 2 fixations apparentes en partie haute et basse de la lame (avec ou sans finition sur la lame).

BARDAGE Bois

Le bardage **BOIS**

Le bardage bois est aujourd'hui largement plébiscité pour embellir sa façade en rénovation ou pour proposer un vrai choix esthétique en construction neuve. Il a bien d'autres qualités à proposer. En effet, le bardage bois est avant tout une solution durable et isolante (le bois est un très faible conducteur thermique et phonique). Un grisaillement naturel va apparaître dans le temps, sous l'effet du soleil, mais n'altérera pas la durabilité du bardage. Le CIBM peut proposer une gamme complète, comprenant :

► Des bardages à emboîtement



► Des bardages à claire-voie



Désignation	Essence	Section	Traitement	Carac.	Longueur	Code
BARDAGE À EMBOÎTEMENT						
Bardage bois naturel	Douglas	21 x 130 mm	Non-traité max 12% aubier	Classe 3	3 ml*	4468582
Bardage bois naturel	Douglas	21 x 125 mm	Autoclave Incolore	Classe 3	3 ml*	4468577
Bardage bois autoclave	Épicéa	21 x 132 mm	Autoclave Vert	Classe 3	3,9 ml*	4460413
Bardage bois autoclave	Épicéa	21 x 132 mm	Autoclave Marron	Classe 3	4,2 ml*	4460422
BARDAGE À CLAIRE-VOIE						
Bardage bois naturel	Douglas	43 x 43 mm	Non-traité	Classe 3	4 ml*	4025733
Bardage bois naturel	Mélèze	43 x 43 mm	Non-traité	Classe 3	B1**	4337755
Bardage bois naturel	Red Cedar	38 x 38 mm	Non-traité	Classe 4	B1**	4337754
ACCESSOIRES DE POSE						
Cornière angle	Douglas	56 x 56 mm	Non-traité	Classe 3	4 m	4535389
Cornière angle	Épicéa	56 x 56 mm	Autoclave Vert	Classe 3	3 m	3902793
Cornière angle	Épicéa	56 x 56 mm	Autoclave Marron	Classe 3	3 m	3902792
Cornière angle	Mélèze	56 x 56 mm	Non-traité	Classe 3	4 m	3695010
Grille anti-rongeurs Furiana	-	22 x 46 mm	-	-	2,5 m	7087916
Grille anti-rongeurs Furiana	-	30 x 47 mm	-	-	2,5 m	1477470
Bande EPDM 60 mm	-	22 x 46 mm	-	Rouleau	25 m	7493555
Bande EPDM 100 mm	-	-	-	Rouleau	25 m	7493560

* Autres longueurs disponibles sur stock - Renseignez-vous auprès du CIBM. ** Longueur selon arrivage

BARDAGE FIBROCIMENT

Généralités



Le bardage en fibrociment est un revêtement extérieur polyvalent, durable et solide

Réalisé à partir d'un mélange de fibres naturelles et de ciment, il permet une grande variété de décors, dont des finitions imitation bois ou modernes.

LES AVANTAGES DU BARDAGE FIBROCIMENT

- ▶ Garantie de 10 à 15 ans selon le modèle
- ▶ Peu d'entretien
- ▶ Simple et rapide à installer
- ▶ Résistant aux intempéries
- ▶ Résistant au feu
- ▶ Aucun risque de déformation ou de fissure
- ▶ Compatible pour une pose verticale ou horizontale



BARDAGE - LAMES

James Hardie

Gamme Hardie® VL Plank

Finition Cedar – Aspect bois

La seule lame de bardage à emboîtement en fibres-ciment qui se cloue.
 Design épuré et contemporain avec son profil en V symétrique permettant une pose verticale ou horizontale.

+ PRODUIT

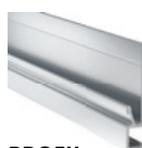
- Une esthétique naturelle
- Rapidité d'installation
- Faible entretien
- Garantie 15 ans

Caractéristiques

Composition	Ciment Portland, sable, fibres de cellulose, eau et additifs sélectionnés
Dimensions	3 600 × 214 × 11 mm (Larg.utile : 182 mm)
Poids	10,5 kg par lame
Densité moyenne	1300 kg/m ³
Classement au feu	A2, s1-d0
Garantie	15 ans sur le produit et sa peinture



Coloris	Bardage Hardie® VL Plank	Peinture de traitement des chants (500 ml). Vendu au pot	Profil angle sortant et retour tableau	Profil linteau et départ pose verticale	Profil de terminaison	
	Blanc Arctique	4072533	3940516	4072510	4072516	4072523
	Sable Clair	4072529	3940517	4072512	4072518	4072527
	Brume du Matin	4072536	3940521	4072511	4072517	4072525
	Gris Ardoise	4072538	7147262	4072515	4072521	4072524
	Gris Anthracite	4072535	7147259	4072513	4072519	4072522
	Noir Minuit	4072537	7147235	4072514	4072520	4072526
	Brun Khaki	4458066	3940519	4458062	4458063	4458064
	Marron Noisette	4458065	3940532	4458059	4458060	4458061



PROFIL DE DÉPART
 Pose horizontale
 4072528



PROFIL ANGLE*



PROFIL LINTEAU*



PROFIL DE TERMINAISON*



VIS HARDIE®
 VL Plank Ø 4,2 × 40
 7843251



LAME DE SCIE JAMES HARDIE®
 Ø 190 : 1738427
 Ø 254 : 1738428
 Ø 305 : 1738429



BANDE EPDM
 60 mm : 7493555
 100 mm : 7493560

* Se référer aux codes du tableau ci-dessus



BARDAGE - LAMES

James Hardie

Gamme **Hardie® Plank**

Finition Cedar – Aspect bois & Smooth - Aspect lisse

Les lames de bardage James Hardie® Plank sont réalisées en fibres-ciment. Un matériau fait pour durer tout en conservant les codes esthétiques du bois. Ce produit est disponible en 21 coloris. Il permet une pose de bardage à recouvrement horizontal. La finition Cedar apporte à la lame un aspect bois vintage très naturel.

+ PRODUIT

- Un large choix de coloris
- Garantie 15 ans

Caractéristiques

Composition	Ciment Portland, sable, fibres de cellulose, eau et additifs sélectionnés
Dimensions	3 600 × 180 × 8 mm
Poids	7,12 kg par lame
Densité moyenne	1300 kg/m ³
Classement au feu	A2, s1-d0
Garantie	15 ans sur le produit et sa peinture

Flexibilité de design avec 3 modes de pose



Pose à recouvrement



Pose à joint-ouvert



Pose verticale



CALCULATEUR DE MATÉRIEL

Scannez le QR code et calculez le matériel nécessaire à votre projet.



VIDÉO D'INSTALLATION

Scannez le QR code et visionnez notre vidéo d'installation pas à pas.



ACCESSOIRES DE POSE BARDAGE

Scannez le QR code et définissez le matériel nécessaire à votre projet.



Profil extérieur.
Longueur 3 m.
Colisage 5 pièces



Profil intérieur.
Longueur 3 m.
Colisage 5 pièces

Coloris	Lames de bardage	Peinture de traitement des chants (500 ml). Vendu à la pièce	Profil extérieur. Longueur 3 m. Colisage 5 pièces	Profil intérieur. Longueur 3 m. Colisage 5 pièces	
	Gris Anthracite	7147235	7147259	7147251	7147255
	Gris Métal	1924133	3940534	3767121	3767141
	Pierre des Champs	1924118	3940527	6457828	6457843
	Rouge Traditionnel	1924131	3940525	6457817	6457832
	Bleu Acier	1924126	3940522	6457830	6457845
	Brume du Matin	1924125	3940521	3735944	3767143
	Blanc Arctique	1924114	3940516	1924146	1924144
	Noir Minuit	1924136	3940535	6457823	6457839
	Gris Perle	7147238	7147262	7147254	7147258
	Taupe Monterey	1924119	3940528	3767126	3765147
	Sable Clair	1924115	3940517	1989980	1989981
	Marron Noisette	1924129	3940532	6457829	6457844
	Brun Khaki	1924117	3940519	6457824	6457840
	Vert Doux	1924123	3940520	6457819	6457834
	Jaune Vanille	1924116	3940518	6457816	6457831



BARDAGE - PANNEAUX James Hardie

Gamme Hardie® Panel

Finition Smooth – Aspect lisse

Disponible en deux finitions “Smooth Sand” et “Brushed Concrete” et en 6 couleurs modernes. Le panneau Hardie® Panel est idéal pour la création de façade contemporaine. Ce revêtement se pose en neuf ou en rénovation, sur construction ventilée, fixé à une ossature bois, acier ou aluminium.

Caractéristiques

Composition	Ciment Portland, sable, fibres de cellulose, eau et additifs sélectionnés
Dimensions	3 048 × 1 220 × 8 mm
Poids	41,7 kg par lame
Densité moyenne	1 300 kg/m ³
Classement au feu	A2, s1-d0
Garantie	15 ans sur le produit et sa peinture

+ PRODUIT

- Résistant au feu et aux chocs (classement A2 et Q4)
- Solution économique
- Peu de maintenance (coûts réduits)
- Garantie 15 ans

Coloris

		Panneau Hardie® Panel 2.0	Peinture traitement de chants (500 ml)
	Blanc Arctique	4468570	3940516
	Gris Métal	4468571	3940534
	Gris Anthracite	4468572	7147259
	Gris Ardoise	4468573	7147262
	Noir Minuit	4468574	3940535
	RAL à la demande	4468575	-



PROFIL DE DÉPART ALUMINIUM

Vendu à la pièce. Epaisseur 25 mm. Longueur 3 m - 7728370



HARDIE™ GUILLOTINE

1964320



PIGES DE CALAGE

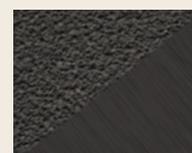
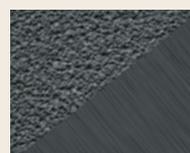
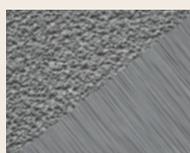
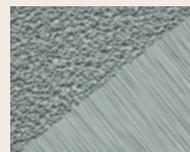
Gecko × 2 pièces 3307572

NOUVEAUTÉS

Panneaux texturés Hardie® Architectural Panel

Finition Brushed Concrete & Smooth Sand

Hardie® Architectural Panel est disponible en 2 finitions “Smooth Sand” et “Brushed Concrete” et en une variété de couleurs modernes spécialement formulées pour vous assurer durabilité et faible entretien, avec une garantie de 15 ans.



BARDAGE - LAMES

Eternit



Gamme Cedral Lap

Finition Relief - Aspect bois

Les lames de bardage Cedral Lap offrent un haut niveau de performance, à travers un matériau innovant et durable. Dotées d'un système à recouvrement unique, elles sont idéales pour protéger les façades contre les intempéries et les chocs ainsi qu'offrir une bonne isolation thermique et phonique. Elles peuvent être installées très facilement grâce à leur système à recouvrement intelligent avec lequel on obtient un rendu professionnel rapidement. Gamme stockée uniquement à la Rochelle - Délai 1 semaine pour Heyrieux et Rouen.

Caractéristiques

Composition	Ciment, fibres synthétiques, fibres de cellulose et eau
Dimensions	3 600 × 190 × 10 mm
Poids	11,2 kg par lame
Densité moyenne	1500 kg/m ³
Classement au feu	A2, s1-d0
Garantie	10 ans sur le produit et sa peinture



+ PRODUIT

- Matériau sans entretien
- Installation rapide
- Large choix de coloris

Assemblage recouvrement **CEDRAL**



Profil extérieur
 Longueur 3 ml
 Colisage 5 pièces



Profil intérieur
 Longueur 3 ml
 Colisage 5 pièces



Profil d'arrêt
 Longueur 3 ml
 Colisage 5 pièces

Coloris		Lames de bardage Colisage 144 lames	Peinture de retouche (500 ml). Colisage 5 pièces	Profil extérieur Longueur 3 ml Colisage 5 pièces	Profil intérieur Longueur 3 ml Colisage 5 pièces	Profil d'arrêt Longueur 3 ml Colisage 5 pièces
	C01 Blanc Everest	1760665	3133728	1730544	1730557	1730559
	C02 Vanille	1760666	3086126	1630002	3086109	1760769
	C03 Brun	1830393	3162589	1730556	1730558	1730560*
	C05 Gris	1830313	3086129	1757438	1757439	1757440
	C07 Blanc Crème	1830395	3164976	3154410	3154420	3164926
	C14 Brun Atlas	1830462	3164981	3912530	3912483	3912505
	C15 Gris Cendré	1830465	3133729	3912531	3912484	3912506
	C18 Schiste	3456863	3466887	3501440	3912487	3501443
	C54 Gris Souris	3775507	3775558	3775526	3775523	3775509
	CL104 Merisier Clair	3303775	-	-	-	-



PROFIL DE DÉPART

Aluminium - Longueur 3 m.
 2 coloris disponibles. Colisage : 5 pièces

C01 Blanc Everest 1644960
C14 Brun Atlas 3722722

CLOSOIR PERFORÉ

70/30 x 2,5 m.
 3722660

BARDAGE - LAMES

Eternit

Gamme **Cedral Click**

Finition Relief – Aspect bois ou Finition Smooth – Aspect lisse

Les lames de bardage Cedral Click offrent une solution à la fois esthétique, durable et facile à installer sur une façade. Elles se distinguent par des couleurs vibrantes, avec une finition en relief et peuvent s'installer horizontalement ou verticalement, laissant une grande liberté créative. Posée avec un système de rainure et languette affleurant qui donne une finition impeccable, cette gamme est disponible en 29 coloris, offrant des possibilités de personnalisation illimitées pour répondre aux besoins architecturaux des bâtiments.

Caractéristiques

Composition	Ciment, fibres synthétiques, fibres de cellulose et eau
Dimensions	3 600 x 186 x12 mm
Poids	12,2 kg par lame
Densité moyenne	1500 kg/m ³
Classement au feu	A2, s1-d0
Garantie	10 ans sur le produit et sa peinture



+ PRODUIT

- Lames disponibles en 29 coloris
- Stabilité dimensionnelle
- Résistant au feu
- Lames adaptées aux constructions et aux rénovations

Assemblage rainure-languette
CEDRAL

Coloris	Finition	Lames de bardage Colisage 144 lames	Peinture de retouche (500 ml). Colisage 5 pièces	Profil extérieur Longueur 3 ml Colisage 5 pièces	Profil intérieur Longueur 3 ml Colisage 5 pièces	Profil linteau Longueur 3 ml Colisage 5 pièces
C01 Blanc Everest	Relief	6113166	3133728	3724886	3724907	3835828
C02 Vanille	Relief	6113167	3086126	3724909	3724916	3835831
C03 Brun	Relief	613168*	3162589*	3724911*	3734917*	6085181*
C05 Gris	Smooth	6113170*	3086129*	3724905*	3724908*	3835830*
C07 Blanc Crème	Relief	6113172	3164976	3854196	3854226	6085182
C14 Brun Atlas	Relief	6113176**	3164981**	3854199**	3854229**	6085183**
C15 Gris Cendré	Relief	6113177*	3133729*	3854200*	3854230*	6116451*
C18 Schiste	Relief	6113178	3466887	3854201	3854231	6237537
C51 Argent	Relief	6113183	3775557	3854215	3854245	6116454

* Stocké uniquement à La Rochelle. ** Stocké uniquement à Heyrieux.

**PROFIL DE DÉPART
 POSE HORIZONTALE**
 Aluminium - Longueur 3 m
 3724885
 Colisage : 5 pièces

**PROFIL DE DÉPART
 POSE VERTICALE**
 Aluminium - Longueur 3 m
 7037034
 Colisage : 5 pièces

KIT DE FIXATION POUR BARDAGE CEDRAL CLICK
 Clips inox boîte de 250 clips + 260 vis - 6041041

BOITE DE VIS POUR AGRAFE
 Boîte de 260 vis. - 3724884

BARDAGE COMPOSITE

Généralités



Le bardage composite coextrudé

Le bardage composite coextrudé permet d'apporter une touche de modernité à un bâtiment. Le profil faux claire-voie modernise une façade en combinant un matériau chaleureux au toucher et semblable au bois.

LES AVANTAGES DU BARDAGE COEXTRUDÉ WEO DE FIBERDECK :

- ▶ Un entretien réduit
- ▶ Fabrication à partir de 95 % de matériaux recyclés et recyclables à 100 %
- ▶ Insensible aux taches et à la décoloration
- ▶ Rapidité de pose avec seulement 16 vis/m² (invisibles avec des têtes de vis de la même teinte que les lames) et une surface utile de lame de 0,504 m²
- ▶ Imputrescible
- ▶ 100 % résistant aux termites
- ▶ Pas de reprise d'humidité
- ▶ Aucun décor répétitif sur les lames pour un aspect bois parfait
- ▶ Pose horizontale ou verticale



BARDAGE COMPOSITE

Fiberdeck

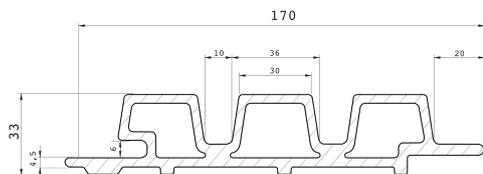
Gamme Weo 35



Bardage faux claire-voie. Les lames de bardage WEO® ont été développées avec les dernières technologies de co-extrusion pour garantir un produit sans décoloration pendant 20 ans, tout en utilisant 95 % de déchets dans sa fabrication.

Caractéristiques

Composition	fabriqué à partir de 95 % de matériaux recyclés (bouteilles plastiques et sciures de bois)
Dimensions	33 x 170 x 3600 mm (largeur utile 140 mm)
Poids	7,39 kg par lame
Garantie	20 ans sans décoloration
Classement au feu	Euroclasse E
Certification	FSC®



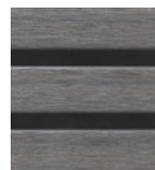
TEAK
4130870



IPÉ
4130871



ARGENT
4130869



ARDOISE
4130867



PROFIL F

35 x 85 x 3 600 mm
Teck - 4130863
Ipé - 4130864
Argent - 4130860
Ardoise - 4130861



VIS INOX SR2 WEO 35 - 6 m²

Teck - 4475797
Ipé - 4475798
Argent - 4475799
Ardoise - 4475800
(boîte de 100 pièces + embouts)

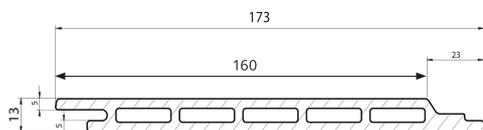
Gamme Weo Classic 160



Les lames de bardage WEO® ont été développées avec les dernières technologies de co-extrusion pour garantir un produit sans décoloration pendant 20 ans, tout en utilisant 95 % de déchets dans sa fabrication.

Caractéristiques

Composition	fabriqué à partir de 95 % matériaux recyclés (bouteilles plastiques et sciures de bois)
Dimensions	13 x 173 x 3600 mm (largeur utile 140 mm)
Poids	6 kg par lame
Garantie	20 ans sans décoloration
Classement au feu	Euroclasse E
Certification	FSC®



TEAK
4129393



IPÉ
4129394



ARGENT
4130858



ARDOISE
4130859



PROFIL F35

35 x 45 x 3 000 mm
Teck - 4130857
Ipé - 4130852
Argent - 4130853
Ardoise - 4130850



VIS WEO CLASSIC

4 x 25 mm pour profil alu
4261680
(boîte de 50 pièces + embouts)



PROFIL DE DÉPART

25 x 0,7 mm x 3 ml
4130851

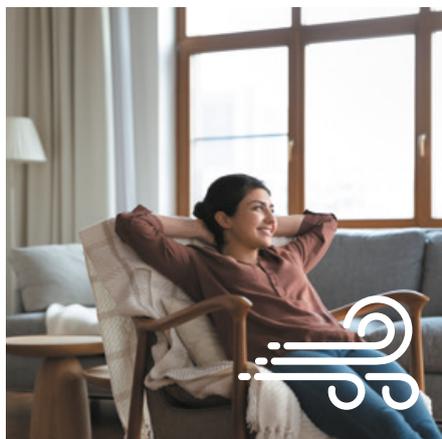


CLIP WEO CLASSIC

1 boîte = 9,33 m²
4129456 (100 clips+vis)

ÉTANCHÉITÉ



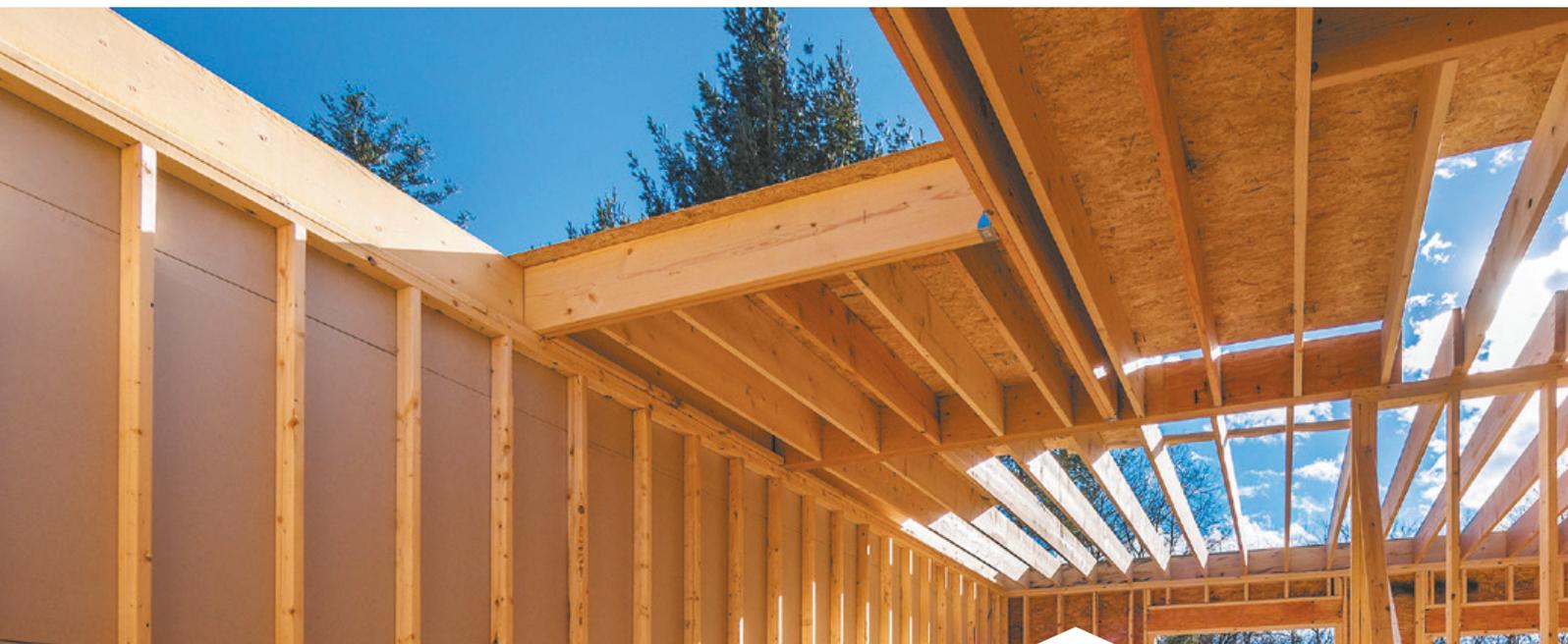


Étanchéité
À L'AIR



Étanchéité
À L'EAU





Des bâtiments plus sains

Notre ressenti dans un espace intérieur dépend de 3 principaux facteurs :

- 1 La température ambiante
- 2 La température des parois
- 3 L'humidité de l'air

Si ces 3 facteurs sont bons, alors nous ressentons un sentiment de confort.

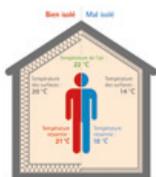


1 La température ambiante

- En hiver : idéale entre 20 et 23°C
- En été : idéale sous les 26°C

Le rôle de l'étanchéité à l'air pour un intérieur agréable à vivre

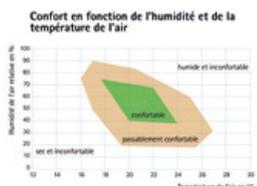
- Évite l'apparition de moisissures
- Fait disparaître les courants d'air
- Maintient un air ambiant pas trop sec
- Laisse la chaleur à l'extérieur l'été
- Permet de lutter contre la pollution, le transport des poussières et des fibres à l'intérieur
- Optimise les dépenses de chauffage



2 La température des parois

On nomme parois : murs, plafonds, sols et surfaces vitrées. Idéale en toute saison entre 18°C et 19°C.

POUR UNE MÊME PUISSANCE DE CHAUFFAGE



3 L'humidité relative de l'air

Idéale entre 40 % et 60 %, pour des températures ambiantes comprises entre 20°C et 23°C.





Éviter l'humidité dans la construction

Protéger la construction de l'intérieur

L'humidité provenant de l'air intérieur est un problème pour l'isolant. Si l'air intérieur n'est pas freiné, son refroidissement à l'approche de l'extérieur entraînerait une condensation qui endommagerait l'ouvrage.

Cette condensation équivaut à la formation d'eau liquide dans la paroi. Une humidité qui provoquerait des moisissures néfastes pour la santé.

COMMENT PROTÉGER ?

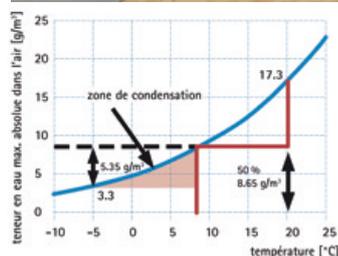
- ▶ Avec l'installation d'un pare-vapeur placé côté intérieur de l'isolant thermique

Protéger la construction de l'extérieur

Une bonne étanchéité au vent est nécessaire pour bénéficier d'une isolation thermique performante. Son installation côté extérieur permet d'empêcher le passage d'air froid derrière et dans les couches isolantes.

COMMENT PROTÉGER ?

- ▶ Avec l'installation d'un pare-pluie qui protège l'isolant de la pluie, de la neige et du vent



Nouveauté DTU 31.2

- La règle dite du « $S_d = 18 \text{ m}$ » demeure dans la nouvelle version du DTU 31.2.
- La résistance à la diffusion de vapeur d'eau peut également être définie par la règle dite du « facteur 5 ». La membrane pare-vapeur (PV) doit avoir une valeur S_d 5 fois plus importante côté chaud de la structure que la valeur S_d du pare-pluie extérieur.
- L'utilisation de panneaux de contreventement en tant que barrière à la diffusion de vapeur d'eau est admise.
- Les membranes PV dites hygrovariables, faisant l'objet d'un ATEC ou DTA sont admises.
- Règle des 2/3 - 1/3 (cas d'isolation intérieure supplémentaire) : l'épaisseur de l'isolant intérieur doit être limitée de façon à ce que sa résistance thermique soit toujours inférieure ou égale à la moitié de celle de l'isolant du mur tout en restant inférieure à 100 mm.
- Lorsque la durée d'exposition aux intempéries est de 15 jours, le vieillissement subi par le pare-pluie doit être de type 336 h UV (en cas de bardages fermés).
- Lorsque la durée d'exposition aux intempéries est de 3 mois, le vieillissement subi par le pare-pluie doit être de 1000 h UV.
- Lorsque la durée d'exposition aux intempéries est de 6 mois, le vieillissement subi par le pare-pluie doit être de type 5000 h UV (cas des bardages ajourés à claire-voie).

ÉTANCHÉITÉ à l'eau et à l'air



Gamme Salola

La solution pour optimiser l'isolation de votre habitat et votre confort de vie.

Désignation	Cond.	Code
Film DIS - R2 Aéromax HPV	1,5 m x 50 m	4336722
Film PNF - R2 Aéromax HPV	1,5 m x 50 m	4336619
Film - R2 Aéromax HPV	1,5 m x 50 m	4336620
Film pare-pluie pour claire-voie Aéroplus UV3	1,5 m x 50 m	6653875
Rouleau adhésif noir AéroTape UV 5000	60 mm x 25 m	4532920
Film Pare-Vapeur DIS - Aérovap SD18	1,5 m x 50 m	4336723
Film Pare-Vapeur PNF - Aérovap SD18	1,5 m x 50 m	4336621
Film Pare-Vapeur - Aérovap SD18	1,5 m x 50 m	4336622
Rouleau adhésif AéroTape Premium	60 mm x 25 m	6051184
Rouleau Bande d'Arase Fondalisse Protect	0,25 m x 24 m	4336725
Cartouche de colle AéroStic+	310 ml	6653897



L'écran de sous-toiture universel : Aéromax R2 HPV

- Haute perméabilité à la vapeur d'eau (HPV) Sd de 0,2 m
- Pose sur support continu ou discontinu en couverture ou en façade.
- Entraxe des chevrons max 60 cm
- Exposition aux UV 3 mois
- Jusqu'à 900 mètres d'altitude
- 150 grammes/m²
- Résistance à l'eau W1



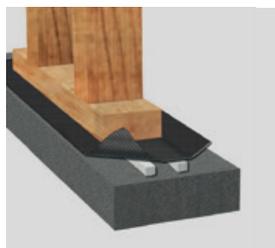
Aéroplus UV3

- Écran pare-pluie pour bardage à claire-voie
- Pour joints ouverts jusqu'à 3 cm et 40 % de la surface ouverte
- Exposition UV 6 mois
- Noir
- 190 grammes/m²



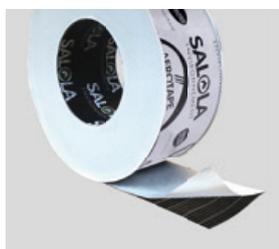
Pare-vapeur Aérovap SD18

- Valeur Sd 20 m, conforme au DTU 31.2
- Haute résistance au vieillissement
- Haute résistance mécanique
- Pour combles aménagés et non aménagés
- Pour murs ossature bois ou brique.
- Insufflation ouate possible



Bande d'arase Fondalisse protect

- Bande d'arase avec 2 bandes d'étanchéité à l'air et à l'eau
- Pour éviter les remontées capillaires des murs à ossature bois
- Rouleau de 25 cm x 24 m
- Résistant aux UV
- Conforme aux exigences DTU 20.1 et 31.2



AéroTape Premium

- Adhésif transparent pour pare-vapeur, pare-pluie et sous-toiture
- Usage intérieur et extérieur
- Découpe manuelle
- Forte accroche initiale
- Rouleau de 60 mm x 25 m
- Haute flexibilité



AéroStic+

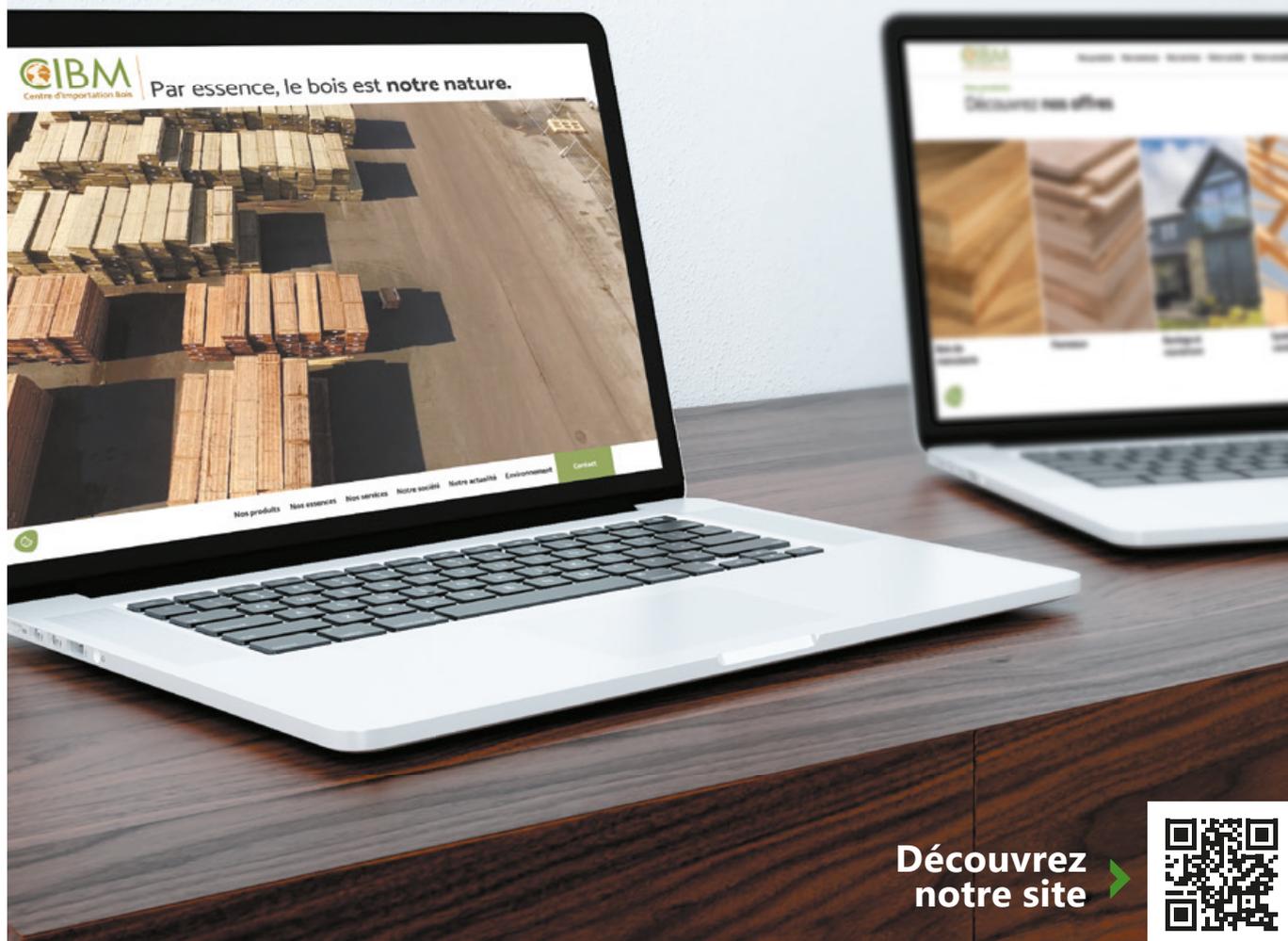
- Mastic colle intérieur et extérieur pour coller les membranes sur support poreux
- Tack permanent, simple à poser
- Prise rapide, ultra résistant
- Compatible tout support
- Cartouche de 310 ml



Centre d'Importation Bois

Découvrez notre
nouveau site internet

www.cibm-bois.com



Découvrez
notre site 



ATELIERS





CIBM Rouen
**ATELIER TAILLE
DE CHARPENTE**



CIBM Heyrieux
& La Rochelle
**ATELIER DE
TRANSFORMATION**

ATELIERS



Rouen, Atelier taille de charpente

Grâce à notre nouvelle plateforme de Rouen, dédiée à la transformation de bois techniques, nous disposons de 4 000 m² de stockage et d'un atelier de 2 500 m².

Nous vous accompagnons tout au long de votre projet :

- de la conception, avec notre bureau d'étude,
- à la réalisation, au moyen de notre atelier charpente, équipé d'une machine K2, d'une raboteuse 4 faces et d'une cabine de traitement par aspersion.

Équipements



Offre produits



Poutre en I



Bois collés



Lamibois



Bois massif abouté



Bois d'ossature



Quincaillerie

Essences et traitement



Sapin/Épicéa



Douglas



Pin



Traitement autoclave

Prestations

- ▶ **Services de taille de charpente aux dimensions souhaitées :**
Coupe à la longueur, débit sur liste, rabotage, optimisation des poutres, traitement classe 2.
- ▶ **Taille de charpente prête à poser :**
Fabrication de ferme, carport, murs à ossature bois en débit prêt à poser, kit plancher.
- ▶ **Modèles standards évolutifs :**
Pergola, auvent, kiosque, abris...

Un processus simplifié pour passer commande

- ▶ **3 solutions possibles**
 - Les feuilles de débit pour les commandes simples.
 - Les fiches de renseignements et les plans complets du chantier transmis à notre Bureau d'étude EPURE.
 - La fabrication directe suivant vos propres fichiers de taille en DWG.



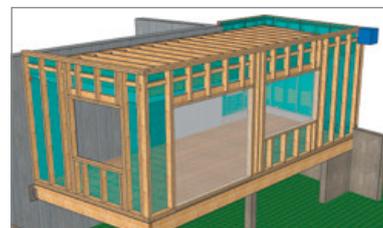
Nous pouvons également vous accompagner dans votre projet :

- ▶ En vérifiant vos cotes chantiers
- ▶ En vous accompagnant sur le chantier

CONTACTEZ-NOUS !

Avantages de la charpente taillée

- + Solution complète
- + Gain de temps sur chantier
- + Maîtrise des coûts
- + Optimisation des structures
- + Accompagnement technique



Le projet du client

01 Le client flashe un des QR CODE ci-dessous, télécharge les fiches, les renseigne, puis les transmet au distributeur avec les plans du projet



Charpente



Mur



Kit plancher / Ossature Bois

02 Le service technique du CIBM réalise la pré-étude et fournit un devis au distributeur



03 Le distributeur habituel envoie l'offre commerciale au client



04 Le client accepte la proposition commerciale



05 Le bureau d'études EPURE du CIBM réalise l'étude technique et le plan 3D



06 Échanges et validation par le client



07 L'atelier CIBM lance la fabrication sur la base des éléments validés



08 Le CIBM livre au distributeur les produits et les plans de pose





Heyrieux, Atelier de transformation

L'atelier de rabotage permet un large choix de profils et de sections. Nous pouvons effectuer sur demande tous les types de profils à partir des essences stockées au CIBM. Toutes les demandes sont étudiées sous 48h.

Notre unité de transformation

► Nos machines outils :

- Raboteuses 4 faces (x2)
- Scie à ruban
- Scie radiale
- Scie radiale pendulaire pour coupe à longueur
- Toupie
- Multi lames
- Tronçonneuse à paquet



► Nos opérations :

- Rabotage 4 faces : arêtes vives, arêtes brisées, chanfreins, arrondis.
- Délignage
- Refente
- Coupe à longueur



Apportez-nous un maximum d'informations afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de vos clients. Il est important de connaître l'utilisation finale du produit.



En fabrication spéciale, une tolérance quantitative comprise entre 0 et 5% est appliquée par rapport à la commande initiale.

Bois

► Essences :

- Résineux (Bois du nord, Mélèze, Douglas, Red Cedar...)
- Feuillus tempérés (Chêne, Hêtre, Frêne...)
- Exotiques (Sipo, Sapelli, Méranti, Ipé, Tali...)

► Exemples de profils réalisables* :

- Plancher jointif rainure et languette*
- Bardage élégie biais*
- Madrier double emboîtement rainure et languette*
- Lame à volet*
- Profil à mi-bois*
- Lame de terrasse*
- Nez de marche
- Seuil (avec joint)
- Plancher de camion

* Profils non rainés en bout



**Veillez nous contacter
et nous étudierons vos
demandes.**



Produits en stock



Produit	Section	Essence	FSC	PEFC
Lames à volet	27 x 90 mm	DRM, Mengkulang	-	•
Nez de marche	34 x 65 x 1000 mm	Bossé, Chêne	•*	-
	34 x 65 x 1200 mm	Bossé, Chêne	•*	-
	34 x 65 x 1400 mm	Bossé, Chêne	•*	-
	34 x 65 x 1600 mm	Bossé, Chêne	•*	-
Seuil bois exo	20 x 68 x 950 mm	Sipo, Sapelli	•	-
Barre à banc	27 x 110 x 2000 mm	Sipo, Sapelli, DRM	•**	•***
	27 x 90 x 2000 mm	Sipo, Sapelli, DRM	•**	•***
Bardage claire-voie	43 x 43 mm	Mélèze	-	-
	38 x 38 mm	Red Cedar	-	•



* Uniquement pour le nez de marche bossé / ** Pour Sippo et Sapelli / *** Pour DRM

Banc de coupe

► Disponible dans chaque agence CIBM

- Poutre en lamellé-collé
- Poutre en contrecollé
- Poutre BMA
- Poutre en I
- Poutre en lamibois LVL



**Retrouvez
nos fiches
d'études CIBM**



NOS PARTENAIRES

de la construction ossature bois



binderholz ■



CEDRAL  **EDILIANS**

Fiberdeck®  **JamesHardie**™

MONNET-SEVE  **SOUGY** **Moulin** scierie 

 **Norbord**®  **OPTI+**

 **PFLEIDERER** **PRO LIGNUM**
BOIS COLLÉ DU JURA

 **SALOLA** Environnement **SIMPSON** **Strong-Tie** **STEICO**
Le système constructif par nature

 **SWISS KRONO**  **UNILIN**





Centre d'Importation Bois



LEXIQUE

de la construction ossature bois

A

Aboutage : Aboutage à auto-emboîtement formé en usinant dans les extrémités de membrures de bois un certain nombre d'entures similaires, assemblées ensuite par collage.

B

BLC : Bois lamellé-collé.

BM : Bois massif.

BMA : Bois massif abouté.

BMR : Bois massif reconstitué.

C

Chevron : Sciage avivé de section carrée ou sensiblement carrée. Côte comprise entre 40 et 120 mm.

Contrecollé : Constitué de lames de bois massifs, de fortes épaisseurs, aboutées ou non à la fabrication.

Contreventement : Dispositif constructif ayant pour fonction de stabiliser le bâtiment.

CLT : «Cross Laminated Timber» = bois lamellé-croisé.

CTBH : Certification de panneaux en aggloméré de particules en bois hydrofugé ayant satisfait à des critères de résistance aux ambiances humides.

CTBX : Certification de produit délivrée par FCBA. Elle atteste la performance des panneaux de contreplaqué pour une utilisation en emploi extérieur et à l'exposition prolongée à l'eau et aux intempéries.

D

Débardement : Coupe en biseau pratiquée au long de l'arête d'une pièce de bois et généralement donnée en pourcentage de la pente.

E

Étrésillon : Élément de faible longueur reliant les membrures, les arbalétriers ou les entrails.

F

Frais de sciage : Pièce de bois massif obtenue par sciage de grumes. Ce produit n'a pas subi d'opération de séchage.

Filière sèche : Ensemble des acteurs de la construction intervenant avec des matériaux secs par opposition à la filière humide. La filière sèche supprime donc les temps de séchage réduisant les délais de construction.

H

Humidité relative au bois : Rapport exprimé en pourcentage, entre la quantité d'eau contenue dans une pièce de bois et le poids anhydre de ce même bois.

L

Lamellé collé : Matériau composé de lamelles de bois massif, de classes mécaniques identiques, collées ensemble puis pressées. Permet de réaliser des ouvrages de grandes portées tout en assurant une résistance mécanique élevée.

Latte : Sciage avivé, de section rectangulaire, étroit (26 à 55 mm) et de faible épaisseur (5 à 12 mm).

Lisse basse : Élément de liaison entre les fonctions et le plancher, ou entre le plancher et les murs.

LVL : «Laminated Veneer Lumber» = Lamibois.

LAMIBOIS : Équivalent français du terme LVL. Bois reconstitué à partir des placages contrecollés, fil sur fil, puis découpé pour former des éléments de structure (panneaux, poutres, planches...). La présence de placage à fils croisés est possible.

Liteau : Sciage avivé de section comprise entre 18 x 35 mm et 30 x 40 mm.

M

MDF : «Medium Density Fiberboard» = panneau de fibres de bois de densité moyenne ouvert à la diffusion.

MFP P5 : «Multi Function Panel» : panneau de particules de bois haute densité.

O

Ossature : Ensemble des montants des traverses de structure composant un élément de mur. Il peut être aussi employé pour un ensemble de solives.

OSB : «Oriented Strand Board» = panneau de particules à lamelles orientées

S

SI : Choix visible.

NSI : Choix non visible.

Solive : Pièce de bois recevant le support de revêtement de sol et éventuellement plafond.

T

Tasseau : Sciage avivé de section carrée ou rectangulaire comprise généralement entre 15 x 15 mm et 60 x 60 mm.

V

Volige : Sciage avivé dont le rapport des côtes est égal ou supérieur à 4 et dont l'épaisseur peut être de 12, 15, 18 ou 22 mm.





S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE

1^{er} réseau certifié FSC® et PEFC
Achats responsables pour 100%
de notre offre terrasse Bois

Naturellement, CIBM s'engage à :

DISTRIBUER DES PRODUITS LÉGAUX ET ISSUS D'UNE GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE

L'ensemble de la chaîne de contrôle des produits distribués par CIBM est certifié FSC®(1) et PEFC(2). Nos clients disposent ainsi de toutes les garanties pour répondre aux appels d'offres dans le cadre des marchés publics. Les mentions de certification des produits labellisés sont indiquées sur nos bons de livraison et sur nos factures. Nos spécialistes refusent les bois non certifiés dès lors qu'il est impossible d'obtenir la preuve de leur légalité.

CIBM veille en particulier à la conformité avec le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) dans le cadre du plan d'action FLEGT(3).

BÂTIR DURABLEMENT AUJOURD'HUI ET DEMAIN

CIBM inscrit sa politique environnementale dans la durée et s'engage à **augmenter de façon régulière et substantielle son offre de produits labellisés FSC® et PEFC**. Par ailleurs, les essences qui n'offriront plus les garanties d'origine seront immédiatement supprimées à la vente.

NE PAS COMMERCIALISER LES PRODUITS BOIS EN PROVENANCE DES PAYS SUIVANTS :

- Myanmar (ex Birmanie)
- Papouasie Nouvelle-Guinée
- Libéria
- Chine : tous les produits contenant du bois tropical
- République Démocratique du Congo
- République Centrafricaine

REFUSER LES ESSENCES DE BOIS MENACÉES

CIBM s'interdit de distribuer certaines essences menacées et certaines provenances en suivant notamment **les recommandations de la CITES(4) ou de la Liste Rouge de l'IUCN(5).**

En cas d'évolution des desdites recommandations et/ou de la Liste Rouge, CIBM adaptera sa politique, après analyse et évaluation des garanties fournies par ses fournisseurs (notamment lorsque le commerce demeure autorisé, mais soumis à des permis).

Concrètement, CIBM s'engage à :

NE PAS DISTRIBUER LES ESSENCES SUIVANTES



Liste complète des essences interdites disponible en agence.
Pour connaître les essences de substitution, renseignez-vous auprès de votre agence CIBM.

NOS GARANTIES



La marque de la
gestion forestière
responsable



CONTRÔLE
BOIS-TERRASSE
Origine et traçabilité
des bois contrôlés



FSC® : Le bois provient de forêts certifiées FSC et donc gérées de manière responsable. En tant que réseau doublement certifié, le libellé article le prouve sur nos factures.

PEFC : Le bois provient de forêts certifiées PEFC et donc gérées de manière durable. En tant que réseau doublement certifié, le libellé article le prouve sur nos factures.

CBT : L'origine et la traçabilité du bois sont vérifiées et approuvées. Le bois, récolté légalement, est issu de forêts qui respectent la vie locale et la préservation de la ressource naturelle.

(1) FSC® - Forest Stewardship Council®, la marque de la gestion forestière responsable. La Marque FSC® signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt gérée durablement. www.fscfrance.org
(2) PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes. La marque PEFC signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt gérée durablement. www.pefc-france.org
(3) FLEGT est l'acronyme de « Forest Law Enforcement, Governance and Trade » ce qui signifie en français « Application des réglementations forestières, gouvernance et commerce ». Le FLEGT vise à : - Dans les pays producteurs de bois : contrôler l'exploitation des forêts pour combattre l'illégalité par la mise en place d'Accords de Partenariat Volontaires (APV) entre les pays producteurs et les pays de l'UE. - Dans les pays de l'UE : supprimer le commerce de bois illégal grâce au RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne) qui fixe les obligations pour les opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché européen. Il s'applique depuis le 3 mars 2013. (4) La CITES : La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, plus connue sous le nom de "CITES" ou "Convention de Washington", est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie de ces espèces. (5) La Liste Rouge de l'IUCN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Fondée sur une solide base scientifique, la Liste Rouge de l'IUCN est reconnue mondialement comme l'outil de référence le plus fiable sur l'état de la diversité biologique.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

COMMANDES

Toute commande implique de la part du client l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente. Aucune des clauses portées sur les bons de commande ou sur les correspondances qui nous parviennent de nos clients ne peut, en conséquence, y déroger, sauf stipulation contraire convenue par écrit avec le client. Les présentes conditions générales de vente sont susceptibles d'être complétées par des conditions générales catégorielles ou des conditions particulières de vente dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

ÉTUDES

Les études et recommandations sont réalisées sur la base des informations communiquées par le client. Il lui appartient de les contrôler et faire vérifier qu'elles tiennent compte des règles de l'art et des prescriptions particulières d'emploi des produits.

PRIX

Les prix indiqués dans nos offres peuvent être soumis à des conditions ou à une durée de validité. En cas de marché ou de commandes à exécution successive ou avec livraisons échelonnées dans le temps, nos prix pourront être révisés en fonction des variations des coûts de main d'œuvre, de matières premières et de frais de transport. Sauf convention contraire formulée par écrit, nos prix s'entendent toujours pour marchandise vendue et agréée départ usine ou départ de nos entrepôts. Toutes les conditions tarifaires de nos produits sont disponibles dans nos agences. Des frais de gestion pour l'établissement de toute facture ainsi que des prestations supplémentaires correspondant notamment à la livraison des marchandises, à la consignation et reprise des palettes et au grutage des marchandises sont également susceptibles d'être facturés au client.

ENLÈVEMENT – LIVRAISON – TRANSPORT

Les marchandises voyagent aux risques et périls du client professionnel, sauf convention écrite entre les parties. En cas de livraison sur chantier, le client doit être présent à la date et à l'horaire convenu. L'endroit du déchargement, qui devra être clairement précisé par le client sur le bon de commande, devra être accessible par une voie carrossable, sans danger et sans risque. Le client doit assurer et prendre en charge sous sa responsabilité la direction des manœuvres nécessaires pour l'accès et la circulation sur le chantier. Notre société décline toute responsabilité si un dommage quelconque advenait sur ce chantier par le transporteur, en raison d'un accès difficile ou d'un terrain non approprié. Le déchargement des marchandises est à la charge du client, sauf stipulation contraire. En cas d'absence du client au moment de la livraison, les marchandises pourront être déchargées à ses risques.

Pour les clients professionnels les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

En cas de refus de prendre livraison ou de non-enlèvement des marchandises commandées, notre société pourra en disposer 8 jours après notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (« LRAR »), demeurée sans effet. Elle conservera alors l'acompte versé à titre d'indemnité sauf pour les marchandises commandées spécialement pour le client, et pour lesquelles ce dernier restera redevable de la totalité du prix de vente et des frais annexes, sans préjudice de tout autre dommages et intérêts qu'elle pourra lui réclamer en tout état de cause.

GARANTIE – RESPONSABILITÉ

Le client s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables, et notamment celles portant sur le contrôle des exportations. A moins qu'il n'en soit convenu autrement lors de l'acceptation de la commande ou par application d'une disposition légale, les marchandises fournies et acceptées ne sont pas reprises ni échangées.

Il appartient au client de reconnaître l'état des marchandises avant de procéder au déchargement, et de formuler, le cas échéant, toute réserve sur le bordereau de livraison et confirmer lesdites réserves auprès du transporteur par LRAR dans les 3 jours qui suivent la livraison. En cas de livraison non conforme à un client professionnel, toute réclamation doit nous être adressée par LRAR dans les 8 jours qui suivent la livraison de la marchandise.

Les réclamations concernant la non-conformité apparente de nos marchandises ne sont prises en considération qu'avant toute pose ou installation.

Il appartient au client de prendre connaissance de l'étiquetage du produit, des fiches techniques, des préconisations d'installation et de toute mention présente sur le produit ou son emballage avant la pose ou l'installation du produit. Pour les fournitures de certains matériaux (notamment : carrelage, pierre reconstituée et pierre naturelle, bois et produits intégrant du bois...), les dimensions, nuances de couleur, aspect, structure, poids peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage. Le stockage et la pose de bois ou produits comportant du bois nécessitent de contrôler l'hygrométrie de l'atmosphère, du support et du produit.

L'étendue de nos garanties commerciales ne saurait excéder celles accordées par nos fabricants. Ces garanties sont valables sous réserve d'une utilisation conforme et normale des marchandises, du

respect des prescriptions techniques (D.T.U.) et des recommandations des fabricants. Sont exclus de la garantie commerciale, le remplacement des consommables ainsi que les dysfonctionnements liés à un défaut d'entretien et/ou à l'usure normale des marchandises. En tout état de cause, notre responsabilité est limitée au montant de la commande, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice immatériel qui serait la conséquence, directe ou indirecte, du défaut des marchandises.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Nonobstant les dispositions légales sur la force majeure et l'imprévision, l'une ou l'autre des parties peut demander la suspension automatique et de plein droit de l'exécution de la commande en cas de pandémie y compris pandémie en cours qui, par ses propres effets ou en raison des contraintes imposées par les pouvoirs publics, empêche ou rend plus onéreuse l'exécution de tout ou partie de la commande. Dans un tel cas, l'une ou l'autre des parties pourra notifier par LRAR ou par courriel avec accusé de réception à l'autre partie la suspension automatique et de plein droit de la commande.

Cette suspension de la commande n'ouvrira droit à aucune indemnisation pour l'une ou l'autre des parties, seules les prestations exécutées à la date de cette notification devant être réglées par la partie débitrice.

En outre, à l'initiative de la plus diligente d'entre elles, les parties pourront convenir de modifier les conditions d'exécution de la commande afin de les rendre compatibles avec la situation nouvelle.

Dans l'hypothèse où cette situation perdurerait pendant plus de 60 jours sans qu'aucun accord permettant d'envisager la reprise de l'exécution de la commande ne soit intervenu, l'une ou l'autre des parties pourra prononcer sa résiliation par LRAR ou par courriel avec accusé de réception. Toutefois cette faculté de résiliation ne s'appliquera pas aux commandes dites spéciales ou contremarques.

Rappel des droits du client consommateur :

Par exception aux dispositions ci-dessus et indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie, notre société en tant que vendeur est tenue, à l'égard de ses clients consommateurs, des garanties dans les conditions suivantes :

Garantie de conformité (L.217-4 et suiv. Code de la consommation) :

Article L.217-4 : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L.217-5 : « Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.217-7 : « Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué. »

Article L.217-9 : « En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. »

Article L.217-12 : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L.217-16 : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période compte à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention »

Garantie des vices cachés (articles 1641 et suiv. du Code civil) :

Article 1641 : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage

auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 al. 1 : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des marchandises sera transférée au client après parfait paiement de leur prix et de ses accessoires. En cas de reprise des marchandises en application de la présente clause, toutes les sommes déjà versées par le client resteront acquises par notre société à titre de dommages et intérêts. En cas de sinistre affectant les marchandises vendues, objet de la clause de réserve de propriété, et restées impayées, notre société pourra revendiquer auprès du client ou de son assureur le bénéfice de l'indemnité d'assurance versée.

PAIEMENTS ET MODALITÉS

Nos factures sont payables au comptant, sauf dérogation, et sans escompte. Néanmoins, le règlement des factures périodiques, au sens du 3° du I de l'article 289 du Code général des impôts, ne peut dépasser 45 jours après la date d'émission de la facture. Toute contestation concernant la facturation devra être formulée par écrit dans les 15 jours à compter de la réception de la facture par le client, sous peine d'irrecevabilité.

Notre société pourra, dans le cadre de l'exécution d'un marché ou d'une commande à exécution successive, et en considération de sa situation financière, demander au client une garantie de paiement du prix des marchandises livrées ou à livrer. En cas de défaut de paiement à l'échéance ou de refus d'acceptation de nos effets de commerce, l'intégralité de nos créances deviendra exigible, sans mise en demeure préalable. Outre l'application de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros due par tout client professionnel, les sommes échues donneront lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable à l'application de pénalités de retard égales au dernier taux de refinancement de la banque centrale européenne majoré de 10%, exigibles le jour suivant la date de règlement. Les frais de toute procédure contentieuse de recouvrement seront à la charge du client.

CLAUSE PÉNALE

Tout défaut de paiement à l'échéance entraînera, sauf report accordé par notre société, quel que soit le mode de règlement prévu, l'application de plein droit d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée.

CLAUSE RÉSOLUTOIRE

En cas de défaut de paiement par le client des sommes dues ou de refus d'acceptation de nos effets de commerce, notre société aura la faculté de suspendre et/ou de résoudre tout ou partie des commandes en cours, des ventes ou comptes courants de fournitures conclus avec lui, sans préjudice de tout dommage-intérêt, et ce 5 jours ouvrés après la réception d'une mise en demeure visant la présente clause restée sans effet et adressée au client par LRAR.

RÉCLAMATIONS

La commande et les présentes conditions générales de vente qui en font partie intégrante sont régies par le Droit français. En cas de réclamation, nous vous invitons à adresser en priorité votre demande au service client de notre société par LRAR à l'adresse de notre siège social, ou directement auprès de l'établissement auprès duquel votre commande a été passée.

Le client consommateur bénéficie, pour toute réclamation liée à un achat et déposée au cours des 12 derniers mois auprès de notre société, et n'ayant pas abouti à un accord amiable, de la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation. Notre société vous propose ainsi de saisir le service de médiation AME Conso via son site internet : <https://www.mediationconso-ame.com> ou en écrivant à l'adresse postale suivante : AME Conso, 11 place Dauphine – 75001 PARIS. La solution proposée par le service de médiation ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de mettre fin au processus de médiation. Lorsque le client agit en tant que professionnel, compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce du lieu de notre siège social, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel communiquées à notre société par le client ont pour objectif la bonne exécution des commandes, la gestion des relations commerciales, l'amélioration de la qualité des produits et services proposés, d'établir des statistiques commerciales et/ou de lui permettre de bénéficier des offres de notre société, des sociétés de son groupe et, le cas échéant, de ses partenaires commerciaux. Le client consent à l'utilisation de ses données par les destinataires énoncés ci-avant. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données à caractère personnel le concernant, qu'il peut exercer en écrivant au siège de notre société.



DATE D'ÉDITION ET VALIDITÉ DES CGV

Les présentes CGV sont éditées le 31 décembre 2022. Pour accéder à la version des CGV à jour au moment de la commande et applicables à celle-ci, merci de flasher le QR code ci-contre.



Nos agences

CIBM ROUEN

Allée de l'industrie - 76140 Le Petit-Quevilly
 Tel : 02 27 08 87 00
 Mail : rouen@cibm-bois.com
 Lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

CIBM LA ROCHELLE

ZI Chef de Baie - Bd Ceinture Sud - 17000 La Rochelle
 Tel : 05 46 51 40 00 - Fax : 05 46 51 40 01
 Mail : larochelle@cibm-bois.com
 Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
 Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

CIBM HEYRIEUX

Chemin de Savoyan - ZI Les Cambergères - 38540 Heyrieux
 Tel : 04 78 40 06 86 - Fax : 04 78 40 58 36
 Mail : heyrieux@cibm-bois.com
 Lundi au jeudi : 7h30-12h / 13h30-17h30
 Vendredi : 7h30-12h / 13h30-16h30



1 SECTEUR NORD-OUEST

Chargé de clientèle :
 Arthur CADORET - 06 89 99 63 86
 TCA : Julie POIZAC - 05 46 51 40 18

2 SECTEUR NORD

Chargé de clientèle :
 Romain PASCAL - 06 60 67 18 86
 TCA : Audrey MARCHANDISE - 05 46 51 40 05

3 SECTEUR NORD-EST

Chargé de clientèle :
 Jean-Michel DECHARIÈRE - 06 22 15 10 85
 TCA : Maxence LATTARD - 04 78 40 06 86

4 SECTEUR CENTRE-OUEST

Chargé de clientèle :
 Patrick DEBISE - 06 07 12 70 52
 TCA : Adrien BORTOLUZZI - 05 46 51 40 07

5 SECTEUR CENTRE + RHÔNE-ALPES

Chargé de clientèle :
 Pascal GLENAT - 06 22 15 10 62
 TCA : Jean-Christophe LASSALLE - 04 78 40 06 86

6 SECTEUR SUD-OUEST

Chargé de clientèle :
 Yohann FILIPPETTO - 06 26 42 24 00
 TCA : Adrien BORTOLUZZI - 05 46 51 40 07

7 SECTEUR SUD-EST

Chargé de clientèle :
 Olivier CHABRE - 06 64 06 15 23
 TCA : Christophe BALFIN - 04 78 40 57 57

